

AGRICULTURE DE MONTAGE EN ALGERIE



Recueil réalisé par Djamel BELAID
Ingénieur Agronome

AVERTISSEMENT

Ce recueil d'articles sur le développement en zone de montagne est en cours d'élaboration. Nous proposons une première série d'études.

CHAPITRE

ETAT DES LIEUX

LES MONTAGNES ALGERIENNES FORTEMENT EXPOSEES A LA DEGRADATION

APS 11/12/2015

Les zones montagneuses sont parmi les plus exposées à la dégradation des terres, notamment à travers l'érosion des sols et les feux de forêts, comme elles sont marquées par une forte tendance au dépeuplement, a avisé la Direction générale des forêts (DGF).

« Les zones montagneuses peu ou non boisées sont soumises à un processus d'érosion des sols très grave qui menace, à court terme, les systèmes en place ainsi que les ouvrages et les équipements en aval », indique une étude de cet organisme élaborée à l'occasion de la Journée internationale de la montagne célébrée le 11 décembre de chaque année.

Les spécialistes estiment à 120 millions de tonnes de terres arrachées, surtout au niveau des bassins versants dénudés, et 30 millions de m³/an atterrissent au niveau des ouvrages de retenue (barrage), ce qui fait perdre autant de volume de capacité de réserves », fait-elle savoir.

Les zones de montagne sont aussi exposées aux risques fréquents d'incendies de forêts favorisés par l'existence d'essences méditerranéenne très inflammables et les changements climatiques », signale la DGF.

Concernant les mesures prises, elle rappelle qu'en 2003, le secteur des forêts a initié, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (Fida, siège à Rome), 3 projets de développement au profit des zones de montagne des wilayas de Skikda, Constantine, M'sila et de Tlemcen afin de préserver les ressources naturelles tout en réduisant le niveau de pauvreté des populations.

En parallèle, le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, dont relève la DGF, a mis en place le Programme de renouveau rural à travers le lancement de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI).

Ce programme vise à améliorer la gestion du patrimoine forestier, à l'aménagement des bassins versants, à la lutte contre la désertification et à la conservation des écosystèmes naturels au niveau des

aires protégées.

Concrètement, le programme vise à protéger 63 bassins versants en amonts de retenues d'eau dont 45 ont fait l'objet d'études.

La superficie d'intervention est estimée à 7 millions ha dont 5,6 millions ha concernent les 45 bassins versants étudiés avec une superficie à traiter de 671.000 ha.

D'autre part, une superficie de 769.776 ha a été plantée depuis la mise en œuvre du Plan national de reboisement en 2000.

Par ailleurs, elle indique que l'Atlas tellien et l'Atlas saharien couvrent une superficie de 9 millions ha, soit 4% de la superficie du pays et 22% de sa partie nord, notant que la population de ces zones est estimée à 10 millions d'habitants, soit 23% de la population du pays avec des densités qui varient entre 25 et 400 habitants/km².

La production agricole des zones montagneuses représente 17% de la production agricole nationale

L'élevage est l'agriculture représentent les principales activités économiques dans ces zones dont la superficie agricole utile est de 1,5 million ha, soit 16% de la superficie agricole utile nationale.

La production agricole dans ces zones représente 17% de la production agricole nationale, tandis que sur les 12,4 milliards m³ d'eau constituant les écoulements de surface, un volume de 11,8 milliards m³ (près de 95%), se situent au niveau des zones telliennes.

L'Algérie dispose de 8 parcs nationaux situés en montagne pour une superficie totale de 165.362 ha alors qu'un 9ème est en cours de création à Taghit (wilaya de Béchar), et ce, en plus des deux parcs

culturels de l'Ahaggar et du Tassili. (Aps)

CHAPITRE

DEVELOPPEMENT RURAL EN ZONE DE MONTAGNE

AGRICULTURE DE MONTAGNE, VERS QUEL TYPE DE DEVELOPPEMENT?

Djamel BELAID 27.04.2014

Sur le blog « Paysans d'Algérie » de Mohamed Naïli on peut lire cet appel lancé par un lecteur: « Je lance un débat aux économistes ruraux du BNDER et de l'INA, y a -t-il un modèle Économique pour faire vivre de sa terre un paysan kabyle (je vous rappelle, qu'il possède quelques champs en pente) et les autres champs qui l'entoure sont abandonnées par leur propriétaire puisqu'ils vivent en ville et se nourrissent des conteneurs des agro-importateurs ». Cette interrogation date du 4 juillet 2011 mais n'a rien perdu de son actualité.

NE JAMAIS PERDRE ESPOIR

Tout d'abord, il ne faut pas désespérer. Il ne faut jamais perdre espoir quant au développement économique de la rive sud de la Méditerranée et en particulier de l'agriculture algérienne. Le lecteur fait allusion aux agro-importateurs. Ils causent un tort incommensurable à l'économie. Faut-il pour autant battre en retraite? Dans le cas de la tomate industrielle, malgré des importations de concentré de tomates, le groupe Benamor a continué d'investir. Son pool agronomique constitué de cadres algériens a su trouver les moyens techniques pour tripler les rendements dans les champs des producteurs de tomates sous contrat. Grâce à des techniques innovantes les serres du groupe produisent aujourd'hui des milliers de plants de tomate.

Par ailleurs, croire que le patriotisme économique est définitivement mort en Algérie serait une erreur. Peut-on croire réellement qu'au sein des institutions il n'y a pas des patriotes que révolte le taux actuel de chômage des jeunes? Par ailleurs, il faut compter avec la pression constante que font peser les demandeurs d'emplois.

Aussi, il s'agit de trouver les moyens afin de développer l'économie et en particulier dans les zones rurales. Les différents programmes des pouvoirs publics afin de favoriser l'investissement sont autant d'opportunités à saisir

PLURIACTIVITE, UNE NECESSITE EN ZONE RURALE

Comment faire vivre un paysan sur un champs en pente est-il demandé plus haut. A cela, le pluriactivité peut être une solution: compter sur le travail de la terre mais également sur des activités à forte valeur ajoutée. Un première idée qui vient à l'esprit concerne la

valorisation des produits agricoles. Pour un producteur de lait, la première chose à proposer est de fabriquer des fromages.

Une autre activité peut être de créer des sociétés de services dont de services agricoles. Dans l'exemple de la culture des oliviers très présente en zone de montagne, la rentabilité est actuellement faible. Un des points négatif vient de la récolte. Celle-ci est manuelle et revient cher. Les arbres sont peu entretenus et produisent peu. Or la demande en huile d'olive reste forte. Une des pistes pourrait être de créer des sociétés de travaux agricoles. Ce type d'entreprise s'engagerait par exemple à réaliser une récolte mécanique. Le propriétaire s'engageant à payer en numéraire ou en cédant un pourcentage de la récolte. Les services pourraient également comprendre un « pack » travail du sol et fertilisation ou une taille. De telles initiatives pourraient être lancées prioritairement dans les zones ou des huileries sont à la recherche d'olives à presser.

Un autre activité peut consister en l'agrotourisme par la création de gîtes ruraux. Dans le cas de la région de Tizi-Ouzou, il faut compter avec la possibilité d'une clientèle émigrée et d'une clientèle venant des grands centres urbains tout proches.

EN ZONE DIFFICILE, INTENSIFIER

La région de Tizi-Ouzou présente la particularité de développer la production laitière. D'énormes progrès ont été réalisés dans l'équipement d'étables. La question actuelle est la production de fourrages. En la matière l'intensification de la production et la réalisation d'échanges avec la plaine sont à considérer.

L'intensification fourragère est loin d'être menée à terme. Il s'agit de développer la culture de fourrages

verts les plus adaptés aux conditions locales: sorgho, bersim, luzerne. A ce titre l'irrigation est déterminante. Comment capter plus d'eau de pluie et d'eau de ruissellement? Il s'agit par ailleurs d'utiliser le fumier des étables comme fertilisants. Des solutions originales sont à rechercher comme la fabrication de composts organique à base de bois raméal fragmenté (BRF). En effet, les taillis peuvent fournir une abondante matière première. D'autres solutions telle la plantation d'arbustes fourragers sont à explorer. Quant au foin on peut penser à mieux organiser les échanges avec les producteurs de la plaine. Il pourrait être possible de leur échanger du foin contre des quantités de fumier ou de compost de BRF1.

Les zones de montagnes représentent un agrosystème particulier. Elles sont souvent fortement peuplées. Des

possibilités de développement rural existent. Cela passe par la pluriactivité ainsi qu'une agriculture durable à forte valeur ajoutée. D'où l'impérieuse nécessité d'un mouvement associatif rural fort qui puisse encourager l'initiative et l'échanges d'expériences entre producteurs. Ce mouvement peut notamment bénéficier de l'aide technique et financière d'une diaspora. Plus qu'ailleurs, c'est aux pouvoirs publics de savoir déléguer une partie des responsabilités à des organisation agricoles représentatives.

1Une réflexion serait à mener avec les services forestiers quant à une production de composts verts dans les zones de montagnes.

GESTION DES PRECIPITATIONS

Contribution à une utilisation rationnelle des précipitations en agriculture pluviale dans la vallée de la Soummam, Wilaya de Bejaia

Ouyahia N.1, Mouhouche B.2, Boulaassel A.3 1Département de l'Hydraulique, Université de Bejaia 2Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) El-Harrach 3Institut National de la Recherche Agronomique, Station de Oued Ghir, Bejaia Ouyahianadia2003@yahoo.fr

RESUME Afin de quantifier les effets bénéfiques de la collecte des eaux pluviales en zone de montagne sur le développement et la croissance des plantes et sur les quantités d'eau emmagasinées au niveau des ouvrages de collecte, nous avons réalisé deux années d'expérimentation sur la collecte des eaux pluviales par la méthode dite des demi-lunes, qui consiste à installer une sorte de petite terrasse en terre en forme de croissant juste en bas de chaque tronc d'arbre appelée, dans ce cas surface réceptrice ou impluvium. Afin de comparer l'effet des différentes surfaces d'impluvium, nous avons renforcé chaque demi-lune par des impluviums de surfaces différentes 0 m², 0 m² avec irrigation de complément, 32 m², 64 m² et 96 m², soit cinq traitements. Les résultats obtenus montrent un effet positif sur la croissance et le développement des jeunes oliviers, tant en hauteur et en envergure la frondaison que sur le développement du diamètre des troncs au niveau du collet. Ce développement est d'autant plus important que la surface réceptrice de l'impluvium est plus grande, ce qui permet un emmagasinement plus important d'eau. le bilan hydrique au niveau des demi-lunes montre un emmagasinement d'eau plus important dans les plus grands impluviums (64 et 96 m²). De plus, la quantité d'eau stockée au centre de la demi-lune est 2 fois plus importante que sur ses deux extrémités. Mots clés : collecte des eaux pluviales, demi-lune, oléiculture, stock d'eau.

SUMMARY To quantify the benefits of rainwater harvesting in mountain areas on the development and growth of plants and the amount of water stored in harvesting structures, we completed two years of experimentation on the collection rainwater by the so-called half-moon method, which is to install a kind of small terrace crescent-shaped land just down every tree trunk called, in this case receiving surface or catchment. To compare the effect of different catchment surfaces, we strengthened each half-moon

by catchment areas of different surfaces 0 m², 0m² with supplemental irrigation, 32 m², 96 m² and 64 m², five treatments. The results show a positive effect on the growth and development of young trees, both in height and canopy size on the development of stem diameter at the neck. This development is all the more important that the receiving surface of the catchment area is larger, allowing greater water storage. Indeed, the water balance at half-moons shows greater water storage in larger catchment areas (64 and 96 m²). Moreover the amount of water stored in the center of the pipe is 2 times higher than its two ends. Keywords: rainwater harvesting, half-moon, olive, stock water.

1. INTRODUCTION

L'eau est source de vie. Elle est un élément indispensable à la survie des êtres vivants : hommes, animaux et plantes. Elle est essentielle à l'ensemble des écosystèmes vivants. La question de l'eau en Afrique du Nord est un enjeu majeur pour le développement durable de la région, et les usages agricoles de la ressource sont au centre de la problématique. Les perspectives sur le changement climatique et la démographie montrent en effet que les besoins alimentaires et hydriques seront croissants dans la région. (Rousset, 2007). En Algérie, les ressources en eau sont peu abondantes et difficiles à exploiter, elles de viennent de plus en plus limitées et conditionner par des précipitations à caractère irrégulier dans le temps et dans l'espace (Dechemi et al., 2000). Cette eau dans la plupart du temps est perdue par évaporation et écoulement de surface, laissant des périodes sèches fréquentes pendant la saison de croissance. Face à une consommation d'eau toujours croissante, et surtout face à enjeu écologique inquiétant, la maîtrise de l'ensemble des phénomènes dus aux ruissellements nécessite donc des aménagements adaptés à tous les types d'événements pluvieux. Pour cela, il est impératif de s'enquérir des différentes techniques et d'établir une stratégie en

agriculture pluviale en vue d'améliorer les ressources hydriques, réduire la consommation et augmenter la production végétale par unité de pluie et cela de façon durable grâce aux techniques d'aridoculture ; chaque goutte de pluie doit être utilisée en favorisant trois grandes mesures : collecter le maximum de pluie ; minimiser les pertes en eau du sol et ; utiliser l'eau de façon efficiente. (Balaghi et al., 2007). Une étude a été faite visant à promouvoir les techniques de collecte et de conservation des eaux pluviales dans la wilaya de Bejaia exactement dans la station de recherche de l'INRAA de Oued Ghir durant deux années consécutives (2004 et 2005), l'objectif de ce travail est donc de présenter une technique traditionnelle qui contribue à mobiliser l'eau collectée et à la stocker dans la parcelle cultivée. La méthode choisie est assez simple c'est l'impluvium ou la demi-lune, cette recherche expérimentale consiste à quantifier les effets bénéfiques de cette méthode sur l'amélioration du rendement dans un premier temps. Deuxièmement, il s'agit d'évaluer le stock d'eau avant et après chaque précipitation et enfin déterminer le gradient hydrique du centre vers les extrémités de l'impluvium. Enfin notre étude met l'accent sur le respect des conditions de gestions des ouvrages mis en place pour la collecte des eaux pluviales par un entretien permanent et régulier, ainsi que par une bonne maîtrise des bases fondamentales et leur gestion économiquement rentable.

2. MATERIELS ET METHODES

L'expérimentation a été réalisée à l'institut national agronomique de Oued Ghir (Bejaia), dans une parcelle occupée par de jeunes plants d'oliviers, d'une surface de 1200 m² et une pente moyenne de 20%. La station est caractérisée par un climat de type méditerranéen situé dans l'étage sub-humide à hiver doux et une pluviométrie moyenne de 791 mm. Néanmoins, 70% des précipitations sont enregistrées durant la période de septembre à février. Cette situation plaide pour une collecte et une utilisation judicieuse des eaux de ruissellement. Le déficit pluviométrique s'étale du mois d'avril à octobre et peut atteindre 162 mm au mois de pointe (juillet). Le sol de la parcelle expérimentale est du type argilo-sableux, avec un taux d'argile relativement élevé dans l'horizon 2 (27,75%). La densité apparente moyenne est de l'ordre de 1,6.

2.1. Dispositif expérimental

Le dispositif expérimental est du type bloc aléatoire, avec 4 répétitions et 4 traitements correspondant à : T1 : représente l'impluvium naturel non délimité par la demi-lune, T2 : représente une surface réceptrice de 32 m² T3 : impluvium de 64 m² T4 : impluvium de 96 m².

2.2. Elaboration des impluviums

Afin d'isoler la surface de chaque impluvium, ce dernier a une forme rectangulaire délimitée à l'aval par une surélévation en terre en forme de croissant, appelé demi-lune (Fig.1) qui porte dans sa partie concave un jeune plant d'olivier et par un bourrelet de terre (hauteur= 20cm) sur les cotés latéraux et le coté supérieur. La surface de chaque impluvium varie en fonction du traitement (de T1 à T4).

2.3. Mesures réalisées

Figure 1. Vue générale de la demi- lune

3. RESULTATS ET DISCUSSION

L'interprétation des résultats est faite selon deux parties distinctes : La première partie traitera de l'influence de la surface réceptrice de l'impluvium (de l'eau emmagasinée dans la demi-lune) sur la croissance et le développement des jeunes plants d'olivier. La deuxième partie permettra de quantifier : d'une part la quantité d'eau emmagasinée dans chaque impluvium en fonction de sa surface réceptrice, d'autre part de déterminer l'existence ou non d'un gradient d'humidité entre le centre de l'impluvium et ses deux extrémités.

3.1. Effet de la surface de l'impluvium sur la croissance et le développement des plants

3.1.1. Effet sur la croissance des arbres en hauteur

L'analyse de la variance indique un effet hautement significatif ($P=0,001$) de l'importance de la surface réceptrice de l'impluvium sur la croissance en hauteur des arbres. Le test de Newman-Keuls à un risque d'erreur estimé à 5%, montre l'existence de deux groupes homogènes (a et b) (Mouhouche et al., 2006). En effet, les traitements T4 et T3 ont eu un accroissement en hauteur des arbres, respectivement, de 23,6% et 26,2% par rapport au traitement naturel (T1) (Fig. 2).

Figure 2. Gain en hauteur en fonction de la surface réceptrice

Le traitement T2 semble se comporter comme un traitement naturel car la surface réceptrice semble être relativement faible pour affecter significativement l'accroissement de l'arbre en hauteur (Fig. 2).

3.1.2. Effet sur l'accroissement de l'envergure des arbres

Des arbres sensibles ont été enregistrés variant de 13,3, 13,1 et 6,9%, respectivement, pour T4, T3, et T2 par rapport au traitement naturel T1.

Figure 3. Gain en envergure en fonction de la surface réceptrice

Néanmoins, l'analyse statistique ne montre aucune

différence significative entre les traitements quant à l'effet de la surface réceptrice de l'impluvium sur l'accroissement est graduel de T1 à T4 et représente en moyenne 11,1% par rapport au traitement naturel (Fig. 3).

3.1.3. Effet sur l'accroissement du diamètre du tronc Bien que des différences aient été enregistrées entre l'accroissement des diamètres variant de 19,7, 8,8 et 54,2%, respectivement, pour le T4, T3 et T2 par rapport au traitement naturel T1, soit un accroissement moyen de 27.6%, l'analyse de la variance ne montre aucun effet significatif de la surface réceptrice sur l'accroissement du diamètre des jeunes oliviers au niveau du collet (Fig. 4).

Tableau 1. Carrés moyens de l'analyse de variance pluriannuelle du gain relatif à la hauteur, à l'envergure et à l'épaisseur des jeunes plants d'oliviers pour les quatre traitements Source de variation ddl Hauteur Envergure Epaisseur

Source de variation	ddl	Hauteur	Envergure	Epaisseur
Totale	14	3	3	8
Traitement	78.80	231.38**	100.18	13.56
Bloc	19.33	27.24 NS	26.31	13.75
résiduelle	0.45	0.93NS	0.30	0.33

**Hautement significatif à 1%, NS (non significatif)

Figure 4. Gain en épaisseur en fonction de la surface réceptrice

3.2. Effet sur l'emmagasinement de l'eau dans le sol

Les bilans hydriques des 15 profils (0 à 80 cm) réalisés durant les deux années d'expérimentation montrent une grande différence des quantités d'eau stockées dans les différents impluviums. En effet, ce stock est d'autant plus grand que la surface réceptrice est plus grande. Ainsi le stock entre les deux traitements extrêmes naturel (Nat) et T4 a varié entre 180mm au 24/04/2004 et 320mm au 01/05/2005 pour le traitement naturel (Nat), alors que le traitement 4 (T4) a varié de 260 mm au 17/04/2004 à 350 mm au 7/05/2005, soit une différence de stock moyenne de l'ordre de 100mm (Fig. 5).

Figure 5. Evolution du stock d'eau (horizon 0-80cm)

3.3. Variation du gradient d'humidité entre les deux extrémités et le centre de l'impluvium

La figure 6 illustre le stock d'eau dans tous les profils après 2 périodes de dessèchement de 28 et de 40 jours. Nous constatons que le stock d'eau au centre de la demi-lune à la fin d'une période de dessèchement de 28 jours, correspondant à la date du 13/06/04, est de l'ordre de 96,98 et 122,51 mm de moins par rapport au centre, respectivement, l'extrémité gauche et droite. Ceci représente un gain relatif de 42,5% et 60,45%. En d'autres termes, cela veut dire qu'au centre demi-lune le stock d'eau est, en moyenne 2 fois plus important

qu'au deux extrémités. Lors d'un dessèchement de 40 jours, soit le 24/05/05, le gain en faveur du centre est de l'ordre de 67,53 et 70,24 mm, respectivement, par rapport à l'extrémité gauche et celle de droite, soit un gain relatif de 33,84% et 35,69% (Fig. 6). Ce ci explique et confirme le meilleur emplacement de l'arbre de chaque impluvium qui doit être toujours au centre de la demi-lune dans les régions à faible pluviométrie. Néanmoins, dans les zones pluvieuses, il est d'une grande importance de définir le meilleur emplacement du ou des arbres à planter pour éviter les risques d'ennoyage, en cas d'excès d'emmagasinement d'eau, particulièrement en sols peu drainant.

Figure 6. Evolution du stock d'eau des extrémités au centre de la digue de l'impluvium (cas d'un dessèchement)

4. CONCLUSION

Arrivés au terme de ce travail, nous rappelons les principales conclusions auxquelles nous avons abouties : La caractérisation de l'état hydrique du sol est conditionnée par les relations existant entre le climat, l'eau et le sol qui sont de nature complexe et font intervenir plusieurs facteurs. Il est intéressant d'approfondir l'étude de la teneur en eau en cas de dessèchement par un contrôle tensiométrique, c'est-à-dire l'étude de couple (θ , ψ) afin de mieux maîtriser les transferts hydriques, séparer les flux ascendants et les flux descendants. Mettre en évidence l'existence et l'importance des infiltrations latérales et de mieux comprendre la stabilité des teneurs en eau à un seuil élevé pour les impluviums dont la surface réceptrice est importante.

En conclusion de la première année de mesure, nous avons constaté l'importance de la surface réceptrice sur le maintien de la teneur en eau du sol à un niveau élevé en profondeur malgré un dessèchement remarquable en surface. L'étude sur l'évolution des profils hydriques fait montrer que : - Les teneurs en eau varient entre 29,15 43,01%, 31,38 à 36,64%, 31,88 à 41,03%, 32,80 à 58,52% et 36,08 à 46,43% respectivement pour les traitements T1, T2, T3, T4 et T5. - Après un dessèchement de 17 jours, la teneur en eau croit en profondeur, elle se stabilise autour de 40% pour les traitements T2, T3, et T5. - Par contre elle varie de 35,33% en surface à 49,80% à l'horizon 80cm pour le traitement T4. En effet, nous avons constaté que Le traitement T4 dont la surface réceptrice est de l'ordre de 96 m², maintient une teneur en eau élevée par rapport aux autres traitements. Le T4 est recommandé avec en deuxième lieu le T3 dont la surface réceptrice est de 64m².

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

-Dechemi, N., Ait Mouhoub, D. et Souag, G., (2000) : Contribution à l'analyse du régime pluviométrique sur le littoral algérien sécheresse, vol 11(1), mars, 2000. -Balaghi R., Jliben M., Tychon B., et Mrabet R. (2007) : Gestion du risque de sécheresse agricole au Maroc, science et changement planétaires. Sécheresse, vol 18 (3), 169-176. -Mouhouche B., Boulassel A., et Ouyahia N. (2006) : Contribution à une utilisation rationnelle des précipitations dans la vallée de la Soummam par la méthode de collecte des eaux pluviales, Revue de l'ANDRU, 14-15. -Rousset N. (2007) : Le commerce international comme stratégie d'adaptation à la rareté des ressources hydriques ? septembre, 2007, LEPII, Université de

Grenoble, CNRS, BP 47, 38040 Grenoble cedex, France.

Sources : Revue des Régions Arides - Numéro Spécial - n° 35 (3/2014) - Actes du 4ème Meeting International 'Aridoculture et Cultures Oasisennes : Gestion des Ressources et Applications Biotechnologiques en Aridoculture et Cultures Sahariennes : perspectives pour un développement durable des zones arides, 17-19/12/2013 919- 924

**PARTAGE D'EXPERIENCES SUR LA TRACTION ANIMALE : notes de voyage d'un paysan du Tarn
dans le Massif des Bibans (Algérie)**
Par Rémi Serres

A la demande de BEDE, je me suis rendu en Algérie du 09 au 19 décembre 2008 en qualité de membre de l'association PROMMATA (promotion du matériel moderne à traction animale) pour accompagner Nordine (chargé de mission BEDE) et Jo ballade (formateur de Prommata) et les assister dans un programme de démonstration et de formation sur un ensemble d'outils que nous avons embarqués avec nous. Cette action inscrite dans le programme de développement concerté du village de Tazla était attendue des villageois. BEDE avait prévu de déborder du cadre villageois et faire connaître ce matériel alentour, car dans ces massifs montagneux la traction animale reste l'unique moyen de mécanisation des travaux aux champs.

Notes de voyages en Algérie, Rémi Serres

crefrance.ning.com/profiles/blogs/un-ch-ssis-baptis-kassine

TAZLA en Mission en Algérie

Dates: Du 12 au 18 décembre 2008

En partenariat avec :BEDE qui favorise la préservation de la biodiversité et l'utilisation des ressources locales et l'association du village qui travaille à la reconstruction et au développement de Tazla.

L'objectif de la mission: soutenir la volonté des paysans de Tazla d'intensifier les productions agricoles et les diversifier en amenant une Kassine équipée pour former les paysans à son utilisation dans les figueraies et oliveraies et bientôt en maraîchage.

Cette première action a donné lieu à un véritable projet de développement agricole où PROMMATA a mené une double intervention à l'automne 2009 : la formation de forgerons Kabyles à la fabrication de la Kassine et celle des paysans à son utilisation en maraîchage, culture de l'olive et de la figue.

La troisième action, en février 2010

avait pour objectif "d'améliorer les conditions de productions des cultures maraîchères tout en augmentant la diversité et la quantité des légumes produits dans les oasis de la willaya de Ghardaïa" par la formation des paysans utilisateurs auxquels ont été présentés la Kassine.

Les animateurs de projets de développement rural en Algérie : l'idéal désenchanté de la participation villageoise

Akerkar Akli Docteur en économie Contact : akerkarakli@gmail.com

Résumé

En Algérie, depuis le début des années 2000, dans le cadre de la politique de développement territorial rural notamment par le biais de son principal instrument, les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré, les populations villageoises sont appelées à désigner parmi leurs membres un (e) animateur (rice) pouvant jouer le rôle d'une interface entre les porteurs de projets et leur environnement extérieur. L'objet de cet article est de confronter les ambitions des pouvoirs publics à institutionnaliser l'approche participative en milieu rural aux résultats concrets de la mise en œuvre de cette dernière. Il est constaté que l'engagement de fait des animateurs bute contre des difficultés multiples qui entravent leur volonté d'intégrer les mécanismes de la gouvernance locale et de devenir partenaires actifs du développement rural.

Mots clés : Animateurs ; Bejaïa ; développement territorial rural ; Projets de Proximité de Développement Rural Intégré

Introduction

Dans une perspective de revitaliser ses espaces ruraux, l'Algérie avait pour ambition, dès le début des années 2000, de construire une approche territoriale du développement rural durable. Un des instruments majeurs pour cela a été l'adoption de la Politique du Renouveau Rural et en particulier un de ses principaux instruments, les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI). Pour atteindre les objectifs fixés à cette politique, notamment la diversification des activités en milieu rural, la valorisation des potentialités des terroirs, l'intégration multisectorielle et l'amélioration des conditions de vie des populations, les pouvoirs publics entendent promouvoir l'approche participative de sorte à décider et agir au plus près des bénéficiaires ciblés et avec leur participation.

Dans cette perspective, les communautés villageoises sont supposées devenir les principaux acteurs dans la prise en charge de leur propre développement. Elles sont ainsi censées prendre conscience de leur situation et identifier leurs potentialités et contraintes.

Une telle démarche doit être accompagnée par des agents extérieurs (cadres des administrations déconcentrées) qui, désormais, ne sont que des facilitateurs.

Les populations peuvent ainsi initier de nombreux projets collectifs, tels que : le captage et l'aménagement de sources, des réseaux d'assainissements, l'ouverture de pistes agricoles, le revêtement de pistes, des foyers pour jeunes, des antennes postales, des salles de soins, l'électrification des bâtiments agricoles, l'éclairage public, les voiries et l'adduction en eau potable, les stades combinés, les salles d'activités et aires de jeux. Elles peuvent aussi initier des projets individuels, tels que l'amélioration foncière, le débroussaillage, le greffage et la plantation d'oliviers, différents types d'élevage, du matériel agricole, des unités de transformation et de

conditionnement des produits agricoles.

Pour être mieux représentées, les populations rurales sont appelées à désigner parmi leurs membres un animateur de projets dont le rôle est « de porter à la connaissance de la communauté rurale les différentes démarches administratives et techniques nécessaires à l'aboutissement du projet » (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2003)¹⁵.

Selon la procédure d'élaboration des PPDRI, les animateurs doivent participer à la quasitotalité des différentes phases des projets, de l'initiation au suivi-évaluation et contrôle en

15 Dans ce document, il n'a pas été fait référence au profil de l'animateur. Il y est juste indiqué que l'animateur doit participer à toutes les phases des projets de la formulation jusqu'à leur évaluation. Jusqu'à ce jour on continue à travailler avec ce document, l'évolution des PPDR en PPDRI n'est pas accompagnée par la mise à jour des textes et des procédures, concernant les animateurs.

passant par la préparation, la formulation, la réalisation et la clôture des PPDRI. L'objectif recherché par les pouvoirs publics à travers cette volonté de promouvoir la gouvernance participative est de faciliter la mise en œuvre des PPDRI en adaptant les interventions aux spécificités et potentialités des terroirs et aux besoins des ménages ruraux.

De manière synthétique, l'interface dans les projets de développement rural (Mendras, 1995 ; Meister, 1970, 1969) se décline en deux figures dominantes et différentes caractérisant les formes d'intermédiation dans les pays du Nord et dans les pays du Sud : l'animateur (par exemple dans les projets de développement rural européens Leader/Feader) (Réseau Rural Auvergne, 2010) et le courtier en développement dans les projets communautaires des villages de l'Afrique Subsaharienne (Blundo, 1995 ; Boissevain, 1974 ; Bierschenk, 2000).

En Europe, la fonction de l'animateur est

institutionnalisée en ce sens que ses compétences, son profil, ses missions, sa rémunération, ses partenaires, son employeur, etc. sont bien définis et rentrent dans le cadre officiel et légal du fonctionnement administratif. Contrairement à l'animateur, le courtier agit à la limite de l'informel. J. Boissevain (1974, p 148) le présente comme « un manipulateur professionnel de personnes et d'information qui produit de la communication pour le profit ». Sa mission essentielle - le courtage - consiste à mettre en relation les bailleurs de fonds et les acteurs de l'aide au développement avec les populations rurales. En contrepartie de la transmission de l'information, le courtier touche une commission dont la nature et la valeur ne sont pas déterminées à l'avance.

Au-delà des divergences et des ressemblances avec ces deux figures de l'intermédiation dans les projets de développement, quelles sont les spécificités de l'animateur des PPDR en Algérie ? Qu'est-ce qui motive son engagement ? Quel est son rôle ? A-t-il les compétences nécessaires pour remplir ses missions ? Dans quel contexte exerce-t-il son travail ?

Cet article essaie d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations, à travers une étude réalisée dans le cadre de la préparation de notre doctorat, sur la mise en œuvre des PPDR dans les territoires ruraux de la wilaya de Bejaïa.

Mais avant de mettre le focus sur les animateurs, une brève présentation de la genèse de l'approche territoriale du développement rural, en Algérie, et de ses instruments de mise en œuvre, nous semble utile.

Genèse de l'approche territoriale du développement rural et ses différents instruments

La mise en œuvre du Plan national de développement agricole (PNDA) à partir de l'an 2000, inaugure, du moins dans le discours des pouvoirs publics, une nouvelle approche de penser l'agriculture en se démarquant du système de régulation administratif de l'économie agricole.

Cependant, après deux ans de son expérimentation, les résultats du PNDA montrent une répartition déséquilibrée des soutiens du FNRDA¹⁶ en faveur des grandes exploitations relativement plus capitalisées et situées sur les meilleures terres du domaine privé de l'Etat. En revanche, la quasi-totalité des micro-parcelles de moins de 5 ha et les petites exploitations de 5 à 10 ha se trouvent exclues de ces subventions (Akerkar, 2015a).

Dans l'objectif d'atténuer la dichotomie agriculture de montagne/agriculture de plaine et de corriger cette discrimination en termes d'aides publiques, le PNDA s'est vu greffer la dimension rurale, en devenant en 2002, le Plan national de développement agricole et rural (PNDR). Son élargissement aux territoires

ruraux marginalisés s'est concrétisé par la mise en place des Projets de développement agricole et rural (PDAR). Un peu moins d'une année après leur lancement, le bilan des PDAR fait ressortir une orientation exclusive des soutiens vers le secteur agrosylvo-pastoral ; une orientation qui prédomine d'ailleurs même avec les PPDR (Akerkar, 2015b).

Concevoir un programme de développement global et spécifique pour les territoires ruraux devient alors une urgence. Les prémices d'une approche territoriale semblent commencer à germer après la décision ministérielle n° 306 du 14/07/2003, qui entérine le passage des PDAR aux Projets de proximité de développement agricole et rural (PPDR).

L'expérience des PDAR et des PPDR a servi à l'élaboration, en 2004, de la Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD) dont l'instrument de mise en œuvre reste toujours les PPDR jusqu'à 2006, date à laquelle fut adoptée la Politique de Renouveau Rural (PRR), qui remplace donc la

16 Le Fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA) est l'instrument de financement du PNDA.

SNDRD. L'instrument de mise en œuvre de la PRR sont les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDR)¹⁷.

L'introduction des paradigmes de « proximité » et de l'« intégration » dénotent une innovation institutionnelle majeure dans la manière d'agir sur le monde rural et de le penser. Le premier renvoi à une volonté de décider et d'agir ensemble au plus près des territoires d'intervention. Le second sonne la rupture avec une représentation longtemps dominante, du développement rural comme développement agricole.

Méthodologie

Notre enquête s'est étalée sur six mois (de janvier à juillet 2011) dans la province de Bejaïa. Deux outils ont été privilégiés pour la collecte de l'information : l'observation participante et des entretiens semi-directifs. La participation aux réunions des différents acteurs des PPDR nous a permis de prendre connaissance des partenaires des animateurs et d'observer la nature des rapports qui lient ces parties prenantes lors de l'implémentation des PPDR. Par ailleurs, nous avons enquêté 35 animateurs qui devaient participer à la conception et mise en œuvre des PPDR validés par le Comité Technique de Wilaya de 2003 au 31 décembre 2010. Le guide d'entretien portait sur le profil socioéconomique de la personne interrogée, le rôle des animateurs, le niveau de formation et de connaissance concernant les PPDR, les motifs de l'engagement et les difficultés

rencontrées.

17 On distingue 3 phases de ces projets. La phase pilote (2007), la phase consolidation (2008) et la phase généralisation depuis 2009 et qui coïncide avec l'avènement des Contrats de performance.

En plus de ces animateurs, nous avons enquêté 17 facilitateurs qui sont des collaborateurs privilégiés des animateurs. Contrairement à l'animateur, le facilitateur est un agent désigné par l'administration qui pilote le dispositif des PPDR, au niveau de la Daïra, en l'occurrence la subdivision de l'agriculture ou la conservation des forêts.

Résultats

Profils et caractéristiques des animateurs

Les 35 animateurs de notre échantillon sont tous des hommes présentant des profils très divers, notamment en ce qui concerne leur âge, leur formation, leur parcours, leur motivation, et leurs ressources. La moyenne d'âge de notre échantillon est de presque 45 ans : les animateurs appartiennent à plusieurs catégories d'âge, avec la prédominance de la catégorie ayant entre 40 et 60 ans et avec très peu de personnes ayant moins de 30 ans. Les animateurs ont eu des parcours variés, mais au début de leur activité d'animateurs, ils n'avaient pas d'expérience dans le domaine de développement rural. Si quelques-uns d'entre eux ont une certaine expérience dans l'animation culturelle en tant que acteur associatif, aucun animateur n'est expérimenté en matière d'animation de projet ou a suivi une formation dans ce sens.

Leurs professions se répartissent comme suit : 13 animateurs (soit 37% de l'échantillon) travaillent à la mairie comme fonctionnaires (7), élus (4) et agent de sécurité (2) ; 12 (34%) évoluent dans la sphère économique (6 agriculteurs et 1 menuisier), de service (1 infirmier, 1 moniteur d'auto-école, 1 enseignant et 1 aide-cuisinier) et financière (1 banquier) ; 8 (23%) sont dans l'administration agricole et forestière (7 agents de maîtrise et 1 agent d'exécution) et 2 sont retraités. Le niveau de formation des animateurs est relativement faible, puisque 46% d'entre eux n'ont pas atteint le niveau secondaire, 43 % sont du niveau secondaire et seulement 11% ont un diplôme d'enseignement supérieur. Il est également à noter que presque deux tiers de l'échantillon (soit 22 animateurs) sont membres d'associations, et la plupart sont présidents de ces associations.

Les motifs de l'engagement et l'investissement des animateurs

La majorité des enquêtés déclarent ne pas avoir voulu être animateur. Leur désignation ou élection par les

porteurs de projets est toujours, au début d'un projet, liée à leurs ressources particulières qui les y prédisposent. Conscients de leurs aptitudes à mieux représenter la population, ils cèdent alors aux sollicitations de celle-ci. « J'ai initialement refusé d'être animateur, mais la population a insisté car je suis le meilleur agriculteur de la région » (Animateur). En outre, 63%, soit 22 animateurs, ont été désignés du fait qu'ils sont très proches de l'administration ou parce qu'ils habitent ou travaillent en ville. Cela leur permet d'accéder plus au moins facilement et rapidement à l'information, de contourner les lenteurs administratives et de se servir des moyens de l'administration (photocopieur, téléphone, fax, papier, véhicules, etc.).

« Lors de l'assemblée générale du village, on a dit que le projet PPDR est difficile à monter, donc il faut désigner un animateur proche de l'administration. Par exemple, pour l'ouverture de la piste, il fallait que les propriétaires des parcelles que traversera cette piste nous fassent des témoignages légalisés, or chacun d'eux, vu où il est (Alger, Oran, Annaba, etc.), ce n'est pas évident de les rassembler. Moi j'ai réussi à le faire car je suis élu. Il y a des moments où j'apporte la carte d'identité de quelqu'un sans sa présence (par confiance) et je fais la légalisation, la tâche est facile pour moi, autrement, si c'est quelqu'un d'autre, il n'y arrivera jamais » (Animateur et élu). D'autres animateurs abondent dans le même sens, tout en soulignant la difficulté d'être animateur. « Ce n'est pas facile de travailler comme animateur pendant quatre ans et à la fin du compte, on n'obtient rien. Si c'était une autre personne, il n'aurait pas supporté. Heureusement j'utilise les moyens de l'assemblée populaire communale car je travaille là-bas, sinon je n'aurais pas résisté. J'ai accepté d'être animateur par respect, sinon ce n'est pas évident » (Animateur).

L'objectif premier des animateurs est d'améliorer les conditions de vie de leurs villages. En particulier, les animateurs qui sont agriculteurs ou acteurs associatifs avancent vouloir valoriser les ressources locales de leurs zones. « On a des ressources importantes (eau, arboriculture fruitière, foncier, etc.), et le village n'a pas subi l'exode, c'est la raison pour laquelle on a demandé l'aide de l'Etat pour pouvoir valoriser nos potentialités » (Animateur).

D'autres motivations sont aussi évoquées par ces derniers. Il s'agit du goût de la ruralité, de l'engagement militant et de la défense du mode de vie des zones rurales de Bejaïa. Ainsi, ils sont fortement mobilisés dans leur activité en utilisant souvent leurs propres moyens (véhicules, argent, réseaux personnels, temps, etc.) « J'ai une énergie exceptionnelle pour assurer mon rôle d'animateur. Je suis amoureux de la montagne, J'ai y grandi et travaille comme agriculteur.

Pour préserver ce mode de vie, je suis prêt à faire tout. J'ai dépensé beaucoup d'argent, je me déplace aux réunions à Bejaïa avec ma propre voiture et ça m'arrive de sacrifier même mon travail » (Animateur). C'est ce que nous avons pu observer aussi lors de notre travail de terrain. Les animateurs nous ont fortement facilité le contact avec d'autres acteurs, et c'est avec leurs véhicules qu'on a pu se rendre dans certaines localités pour visiter l'état d'avancement et les réalisations des PPDR. « En tant qu'animateurs, nous travaillons plus qu'il ne le faut. Nous sommes déjà des bénéficiaires, nous sommes dedans, donc nous sommes motivés. Nous attirons l'attention des partenaires sur l'avancement des projets, les blocages, les retards, les réalisations et le manque de moyens, etc. » (Animateur).

Les animateurs peuvent aussi être eux-mêmes bénéficiaires des projets qu'ils accompagnent. Enfin, les élus et les fonctionnaires des assemblées populaires communales ont mentionné le désir d'apporter un soutien à l'administration locale et de participer à la gouvernance locale.

Un manque de formation et d'information

La classification en termes de niveau d'étude risque de nous conduire à une mauvaise appréciation des compétences réelles des animateurs. En effet, certains facteurs, comme l'appartenance sociale et l'origine géographique, l'adhésion ou non à un espace de socialisation, etc. font que certains animateurs de développement ont plus de capacités et d'aptitudes que d'autres. C'est le cas des animateurs relativement plus âgés et ayant fréquenté l'ancienne école. Bien qu'ils ne disposent pas de diplômes universitaires, ces derniers maîtrisent mieux la langue française (la langue de l'administration publique). Ces derniers sont plus sensibilisés, motivés et dynamiques ; sont plus politisés et connaissent mieux le fonctionnement de l'administration et de ses rouages, etc. que les récents diplômés de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, si certains animateurs ont compris, d'une manière vague et incomplète, les objectifs des PPDR que leur ont explicités les services en charge de la Politique de Nouveau Rural, la majorité d'entre eux, y compris ceux ayant fait des études supérieures, sont dans l'incapacité de décrypter un document administratif. De ce fait, les guides des procédures et de méthodologie pour la formulation d'un PPDR sont souvent mal et partiellement interprétés. Il en résulte une faible appropriation des concepts¹⁸, des pratiques et des enjeux du développement rural. « Ils (l'administration) ont fait une erreur. Ils ont commencé par faire des promesses avant de mettre les garde-fous. Ils n'ont pas éclairé au départ cette politique. Ils ne

nous ont pas donné des explications, des guides, des arrêtés, etc. qui nous auraient permis de comprendre dès le départ, au moins les grandes lignes de ce programme. Ce n'est qu'après que nous avons buté sur des obstacles qu'ils nous ont offert des guides des procédures » (Ancien animateur).

Ce problème ne touche pas seulement les porteurs de projets, mais tous les acteurs des PPDR. Les agents de l'administration eux-mêmes sont insuffisamment renseignés et instruits sur la politique de nouveau rural. « J'ai joué le rôle de médiateur entre la population et l'administration, mais il y a un sérieux manque d'informations claires et précises. La subdivision de l'agriculture n'arrive pas à informer la population comme il se doit, le message est flou et l'information ne nous parvient pas à temps. Je ne sais pas si cela est dû à leur ignorance, au manque de formation et d'informations sur les PPDR ou ils [la subdivision de l'agriculture] ne savent pas comment ça se passe. Il n'y a pas

18 Par exemple, pour certains acteurs institutionnels l'intersectorialité est réduite au fait que les différents services déconcentrés participent à l'élaboration des fiches techniques concernant leur secteurs.

d'explications claires et concrètes, ils se contentent de nous dire - L'Etat va donner, profitez-. Je n'ai rien compris » (Ancien animateur). Ce constat est celui également d'un facilitateur que nous avons rencontré, il déplore « le manque de vulgarisation des objectifs et des procédures pour tous les acteurs intervenant du début à la fin des projets » (Facilitateur). La totalité des animateurs affirment qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence du programme des PPDR avant la formulation de leurs projets, et c'est à partir de là qu'ils ont commencé à apprendre les modalités de son fonctionnement.

Rôles en pratique des animateurs

Sur le terrain, l'implication des animateurs se limite à ce qu'ils ont déjà l'habitude de faire, en tant que membres d'une communauté solidaire, dans le cadre des projets menés sous l'égide de Thajmaâth (assemblée du village) caractérisant le modèle de développement autarcique. Les animateurs se trouvent ainsi impliqués de manière globale au sein de leur communauté en jouant un grand rôle notamment en amont du processus des PPDR. A l'initiative de l'animateur ou d'un membre de la communauté, les futurs porteurs de projets se réunissent régulièrement et animent les discussions pour identifier les besoins prioritaires du village, sélectionner les bénéficiaires selon leur situation socio-économique, etc. et traduire les résultats en programme d'actions formulés dans un

PPDRI.

Ces réunions constituent, pour les animateurs, une occasion privilégiée pour conquérir la confiance des populations, concilier les intérêts, parfois divergents, des villageois et par conséquent prévenir et résoudre les conflits. « ...les gens nous donnent leurs accords pour que la piste traverse leurs terrains. Ils ont aussi contribué à la collecte d'une somme de 20 000 DA permettant à l'animateur de suivre le projet » (animateur).

Le rôle des animateurs est également décisif dans la phase de réalisation des projets. Malgré la non systématisation de la participation villageoise¹⁹, ces derniers apportent leurs aides, à titre de bénévoles, à chaque fois qu'on fait appel à eux ou que ces entreprises, pour des raisons multiples, abandonnent les chantiers. « Dès le lancement des actions, j'étais tout le temps avec les entreprises de réalisation. Je les accompagne et je leur donne même un coup de main. Je les aide dans tout ce dont ils ont besoin (paperasse, déplacements). D'ailleurs, l'entrepreneur qui a réalisé les travaux d'aménagement de la source d'eau nous a laissé le travail inachevé, c'est moi-même avec mon fils qui avons finalisé les travaux » (Animateur).

Ces efforts déployés par les animateurs et l'enthousiasme qui les anime au sein de leurs terroirs aboutissent rarement, faute d'un relais et de porte voie dans des cercles institutionnels. En effet, les animateurs ont de nombreuses relations au niveau des communes rurales, mais les instances décisionnaires se situent à un niveau supérieur, notamment le Comité Technique de Daïra et le Comité Technique de Wilaya. Ces institutions, censées être des espaces de concertation et de dialogue entre les différentes parties prenantes des PPDRI, sont en pratique peu ouvertes à la participation des animateurs. Ainsi, les actions retenues, les moyens à mobiliser, les entreprises de réalisation, les délais et l'agenda des travaux, les cahiers des charges, etc. définis lors des phases de l'approbation et de validation des

19 Les entreprises de réalisation emploient leurs salariés pour toutes les actions des projets.

projets échappent entièrement aux animateurs. Pour ce qui concerne le suivi, l'animateur est cosignataire avec les autorités de gestion de la réception des travaux. Cela revient à dire que, si les actions ne sont pas réalisées conformément au cahier des charges, ce dernier peut apporter ses réserves pour que l'entreprise les corrige. Mais dans de nombreux cas, les attestations de service fait qui témoignent de la bonne exécution des travaux sont établies tout en ignorant les remarques ou les oppositions des animateurs.

Si les animateurs ont beaucoup facilité la

concrétisation de nombreux projets, ils ont empêché la réalisation de nombreuses actions en pratiquant le seul pouvoir qu'ils détiennent, à savoir le boycott et le rejet. A travers le boycott et le blocage des actions ou projets (voir exemple ci-dessous), c'est le pouvoir des espaces officiels de décision y compris celui du wali, représentant de l'Etat au niveau local, qui est remis en cause.

Des génisses boycottées par des animateurs de PPDRI
Dans le cadre du programme de 10 000 unités d'élevage lancé en 2009, 35 porteurs de projets provenant de 11 localités rurales de la wilaya ont été sélectionnés en vue de bénéficier d'un module d'élevage pour chacun d'entre eux. Ce dernier est de 3 génisses pleines ou vaches laitières primipares. Une fois le cahier des charges établi et l'appel d'offre lancé par la Conservation des forêts, le choix du fournisseur a été porté sur l'offre la moins chère, un maquignon d'El Khroub (Constantine). Cependant, après la livraison, les animateurs se sont aperçus que le cheptel ne correspondait pas à leurs attentes et surtout au cahier des charges. Ils ont ainsi demandé à la Conservation des forêts d'annuler cet appel d'offre qu'ils jugent infructueux mais que cette dernière considère conforme aux clauses contenues dans le cahier des charges.

Devant la détermination de la Conservation des forêts à maintenir cette transaction, les animateurs ont sollicité l'intermédiation et l'intervention des responsables locaux et nationaux du secteur de l'agriculture et les plus hautes autorités politiques locales. Dans une lettre adressée au wali de Bejaïa, les animateurs ont réaffirmé qu'ils avaient « opté pour la vache locale et non des vaches semi-sauvage vivant en forêt ». L'enjeu principal dans cette affaire est, selon les animateurs, le rapport qualité/prix. Dans une autre lettre adressée au ministre de l'agriculture, les animateurs ont jugé que le prix d'un module proposé est entre 120 000 DA et 130 000 DA sur le marché, alors que l'aide allouée par l'Etat à ces éleveurs est de 300 000 DA. Lors de notre enquête seuls 3 porteurs de projets ont accepté et reçu ce cheptel.

Photo : Génisses proposées aux porteurs de projets
(source : Photo prise par les animateurs dans la ferme du maquignon d'El-Khroub)

D'une force de proposition à une force d'opposition
Le rôle des animateurs ne se limite pas à l'intermédiation passive ou à la fonction d'interlocuteurs dociles. Comme le soulignent Bierschenk et al. (2000), à propos des courtiers en développement, ces animateurs ne sont pas seulement des porteurs de rôles ni de simples exécutants de normes, mais ils sont en mesure de se ménager des

marges de manœuvres dans les interstices des systèmes et des structures, dans des contextes où les normes et valeurs ne sont pas homogènes, notamment entre société rurale et monde de l'administration, voire sont contradictoires.

Ils exigent ainsi une certaine considération de la part de l'administration et une participation effective aux différentes phases de projets « Théoriquement, on devait être associé à toutes les étapes des projets, or le facilitateur et l'animateur n'ont aucune prérogative. Ils (administration) nous considèrent comme des bouche-trous, même pas une considération

humaine. Ils font ce qu'ils veulent et à la fin ils nous demandent de signer pour l'établissement des attestations de service fait. Moi je me suis opposé, pas seulement oralement, j'ai refusé par écrit » (Animateur). Le mépris de l'administration envers les porteurs de projet, conduit les animateurs à se rapprocher les uns des autres et engager des concertations pour mieux défendre leurs intérêts. Ils ont pris conscience que la contribution de chacun est une formule qui doit se conjuguer au quotidien et que la seule ressource dont ils disposent réellement est la mobilisation de tous les porteurs de projets autour de leurs actions. « Avant, on se connaissait pas, chacun travaillait dans son village. Mais avec le problème de l'élevage [le problème mentionné plus haut des génisses boycottées], on a constaté que les autorités de gestion de la Politique de Renouveau Rural méprisaient les fellahs. Cela nous fait mal au cœur [...]. Depuis, on échange d'informations, on se consulte, etc. » (Animateur).

Comme l'administration ne leur offre pas l'opportunité de se constituer en une force de proposition, les animateurs se constituent en une force d'opposition, et par conséquent, les rapports de coopération se transforment en rapports de confrontation. « Là où je me suis senti vraiment blessé, c'est quand on a manifesté notre mécontentement contre la mauvaise réalisation des actions de notre PPDRI, le chef de cabinet de la wilaya m'avait dit : 'vous risquez la prison à 80%, vous êtes en train de bloquer le programme du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural'. Je lui avais répondu que 'la prison ne me fait pas peur, l'essentiel c'est que l'aide de l'Etat parvienne aux populations rurales ou qu'elle retourne dans les caisses de l'Etat' » (Animateur). Les animateurs sont allés loin dans l'exigence de transparence et accusent indirectement l'administration d'avoir commis des malversations de fonds. « Je cherche où sont passées les enveloppes financières de ces projets. Il n'y a que l'enquête qui peut le révéler et je vais la demander. J'en ai discuté avec le maire, il m'a demandé de le saisir par écrit » (Animateur).

L'animateur, une interface entre des configurations de pouvoir complexes

Aucun animateur de notre échantillon n'est professionnel en matière d'animation de projets, et donc en mesure d'accomplir convenablement sa mission. Ils ne sont pas des personnes ayant acquis une bonne maîtrise de l'animation et de l'action collective regroupant des acteurs de différents horizons. Dès lors, ils s'appuient sur leur propre apprentissage de développement et l'expérience qu'ils ont acquise à travers la mise en place des projets suscités par la Thajmaâth. Il s'ensuit une faible capacité de collaboration des animateurs avec leur environnement institutionnel par le manque

de familiarité avec les réseaux sociaux à mobiliser. Même chez eux, leur potentiel est bloqué s'ils ne disposent pas d'un statut social privilégié au village. « Nul n'est prophète en son propre village. Quoiqu'il en soit, la parole du fils du village ne fait jamais autorité, mais s'il va dans un autre village, son discours passera et les gens vont l'écouter, certainement » (Ancien animateur).

Cela nous conduit à observer, tout en nous inscrivant dans le sillage de Boissevain (1974), que les configurations de pouvoir entre lesquelles l'animateur joue son rôle de médiateur sont nombreuses, diversifiées et instables. Elles ne se limitent pas finalement à une mise en rapport ou à des relations entre une seule société englobante et une seule société englobée, comme le soutient Mendras (1995). Même à l'intérieur de son village, l'animateur est à l'interface du système de parenté et du système politique villageois, ce qui fragilise sa position, notamment s'il ne représente pas la population dans sa globalité ou s'il n'est pas issu des membres de la Thajmaâth, comme c'est le cas de la quasi-totalité des animateurs de notre échantillon, qui sont désignés seulement par les porteurs de projets.

L'animateur se trouve ainsi « écartelé » entre les exigences du système local traditionnel avec ses différents segments d'autorités et celles de l'administration moderne avec ses multiples pouvoirs hiérarchiques. « On n'a pas un seul interlocuteur et ce n'est pas facile de s'arranger ou de convaincre tout le monde. On a à faire au maire, aux différentes subdivisions, à la conservation des forêts et ses démembrements, aux bénéficiaires, aux propriétaires fonciers, à l'association, au comité de village, etc. » (Ancien animateur).

Certains animateurs ont vu même leur statut négativement impacté au sein de leur village depuis qu'ils assurent ce rôle. Leurs projets n'ont pas fait que des heureux, de nombreuses personnes manifestent leur scepticisme à leur égard. « Qu'est-ce que je vais te dire. Notre population n'est pas facile, il y a des gens

qui sont habités par le doute. Ils croyaient que j'ai tiré un bénéfice ou un privilège quelconque dans ce projet. Bien sûr ce ne sont pas tous les gens du village, mais il y a ceux qui ne m'adressent plus la parole depuis que je suis animateur » (Animateur).

Les animateurs se trouvent ainsi démunis face à plusieurs pouvoirs dont ils sont censés coordonner les actions et satisfaire les attentes. Il s'agit notamment de la machine bureaucratique de l'administration publique et du pouvoir de condamnation et de réprobation de la communauté rurale. « En tant qu'animateur, je crains que je travaille pour rien. La population demande beaucoup de choses, et on ne cesse de courir derrière l'administration ; mais cette dernière ne répond pas. J'ai peur de perdre ma crédibilité » (Animateur).

Ces attitudes de l'administration et de la population ainsi que les faibles compétences relationnelles (animation, coordination, mobilisation, etc.) et techniques (maîtrise du cycle de projet, maîtrise des modalités de communication administrative, etc.) conduisent certains animateurs à abandonner leur fonction. En effet, 8 animateurs (23% de notre échantillon) sont des remplaçants de leurs collègues, qui ont « jeté l'éponge », après 4 ou 5 ans de service au bénéfice de leur localités. La quasi-totalité des autres animateurs ont regretté d'avoir accepté la mission qu'on leur a confiée. Et certains d'entre eux pensent démissionner, y compris les plus motivés. « Le projet m'a beaucoup fatigué. J'ai l'intention d'abandonner. Il faudrait que la personne qui s'en occupe soit libre. En plus de cela, on dépense pour la paperasse et on paie les déplacements de nos poches » (Animateur).

Discussion

Pour situer l'animateur des PPDR dans les métiers relatifs à l'intermédiation pour le développement, il n'est pas sans intérêt de le comparer au courtier de développement de villages africains subsahariens, tel que décrit par Blundo (1995). Les ressemblances entre les deux sont minimales en ce sens qu'elles se limitent aux milieux diversifiés de la provenance, à la position sociale qui va du bas au haut de la hiérarchie sociale, à l'absence de formation particulière et par conséquent à l'improvisation comme animateur ou courtier. La comparaison entre animateur et courtier met l'accent sur des différences que nous regroupons en quatre catégories : contexte d'émergence, fonctions et réseaux de relations, nature de la rente et légitimation, accumulation de ressources.

Les bouleversements socio-économiques ayant traversé les pays sahéliers durant les décennies 1980 et 1990 comme les difficultés financières et la mise sous ajustement structurel de l'économie, la crise de légitimité du système politique, le dépérissement du rôle de l'administration publique, etc. se sont traduits

par le transfert des missions de courtage de l'administration et des notabilités locales traditionnelles à de nouveaux acteurs qualifiés de « courtiers en développement » (Blundo, 1995). En revanche, les animateurs sont apparus dans un contexte d'embellie financière sans précédent, qui a permis à l'Etat algérien de se repositionner au cœur de la gouvernance locale et en tant qu'acteur principal de la vie économique et sociale du pays.

De ce fait, contrairement à l'animateur dont le rôle est accessoire et les relations circonscrites aux porteurs de projets et à l'autorité de gestion des PPDR, le courtier de développement dans les pays subsahariens est considéré comme la colonne vertébrale de tout projet de développement. Ils manipulent de nombreuses ressources et flux, à la fois de haut en bas (financements, matériel agricole, semences, engrais, plantes...) et de bas en haut (demandes de financements, lettres de doléances, esquisses de projets...). Ceci lui permet d'établir un réseau de liens intenses entre des acteurs divers et variés. Véritable interface entre une paysannerie pauvre et des bailleurs de fonds cherchant à promouvoir les dynamiques d'autopromotion, il a pour fonction « de traduire l'inconnu et l'inaccessible dans le familier et l'accessible » (Blundo, 1995, p 87).

Les ressources en jeu résident dans la rente de l'aide au développement (extérieure en Afrique subsaharienne) (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993) et de la rente pétrolière (intérieure, en Algérie) que le courtier et l'animateur tentent respectivement de capter pour leur village. La première relève d'une logique de l'offre en vue de financer des projets en quête de ressources, la seconde relève d'une politique volontariste de demande qui entend mettre à disposition des ressources en quête de projets. Si c'est la répartition équitable de ces ressources y compris concernant sa rémunération qui légitime la fonction du courtier, c'est le dévouement à sa région qui fonde celle de l'animateur étant donné qu'il ne manipule ni argent ni autres flux. Ainsi, les motivations des animateurs sont avant tout d'ordre social, certainement loin de calculs économiques (sauf à espérer bénéficier d'un PPDR comme tout autre porteur de projet) et peut être politiques pour la minorité d'entre eux, en l'occurrence les anciens animateurs du mouvement des Archs de 200120.

La rémunération du courtier, l'accumulation des compétences, la maîtrise des canaux de circulation de l'information et des ressources, etc. préfigurerait la professionnalisation du métier du courtier que l'on pourrait qualifier d'entrepreneur social (Le Meur, 1996). L'animateur des PPDR est manifestement très loin de cette figure d'acteur.

Conclusion et suggestions

Promouvoir une approche participative passe par l'institutionnalisation du métier de l'animateur. Pour ce faire il faudrait entre autres : - Mettre à la disposition des animateurs des moyens nécessaires pour les motiver ; - Diffuser largement, au niveau des populations bénéficiaires les fondements et mécanismes des PPDRI ; - Former les animateurs sur les principes de l'approche participative et du développement rural intégré ; - Intégrer l'animateur comme partie prenante à part entière dans les instances décisionnaires locales ; - Développer les compétences des animateurs en termes de communication, de médiation et gestion des conflits, de comptabilité et de montage de projets.

20 Mouvement citoyen né en Kabylie en 2001 suite à ce qui est appelé « le printemps noir ». Les revendications de ce mouvement sont à la fois identitaires, politiques et socio-économiques.

Remerciements

L'auteur souhaite adresser ses vifs remerciements à Nicolas Faysse et aux deux relecteurs anonymes pour les nombreux échanges et retours critiques permettant d'améliorer les versions antérieures de cet article.

Pour en savoir plus

Akerkar A., 2015a. Etude la mise en œuvre du Plan national du développement agricole et rural : cas de la wilaya de Bejaïa, Revue Nouvelle Economie, n0 12- Vol 1-2015, pp. 1529.

Akerkar A., 2015b. Evaluation à mi-parcours de la stratégie de la wilaya de Bejaïa de développement rural

durable. A Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment, Vol 14, n0 1. pp 67-74.

Bierschenk T, Chauveau, JP, Olivier de Sardan, JP, 2000. Courtiers en développement, les villages africains en quête de projets. Ed, APAD- Karthala, 328 p.

Blundo G., 1995. Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais, Cahiers d'études africaines. Vol. 35: 137, pp. 73-99.

Boissevain J, 1974. Friends of friends. Networks, Manipulators and Coalitions, Oxford, Basil blackwell.

Le Meur, P. Y., 1996. « Les Courtiers Locaux du Développement - Synthèse », Bulletin de l'APAD, 12.

Meister A., 1970. Développement communautaire et animation rurale en Afrique, L'homme et la société, n 18, PP. 129145.

Meister A., 1969. Participation, animation et développement : à partir d'une étude rurale en Argentine, Paris, Anthropos, 382 p.

Mendras H, 1995. Les sociétés paysannes, éléments pour une théorie de la paysannerie, Gallimard, Paris, 368 p.

Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural, 2003. Conception et mise en œuvre d'un projet de proximité de développement rural. Guide des procédures.

Olivier de Sardan, J.P. et Bierschenk, T , 1993. Les courtiers locaux du développement, Bulletin de l'APAD, 5.

50

Alternatives Rurales(3) www.alternatives-rurales.org- Octobre 2015

La petite paysannerie et le développement des territoires ruraux : cas de la région montagneuse de Grande-Kabylie en Algérie.

Hocine DOUFENE, département des Sciences Agronomiques- Université Mouloud MAMMERRI, Tizi- Ouzou, Algérie. h_douf@yahoo.fr

Résumé

La petite paysannerie de cette région montagneuse, pour assurer sa reproduction, est passée par plusieurs étapes imposées par les différents pouvoirs qui se sont succédé depuis la période coloniale. C'est uniquement durant la période précoloniale (avant 1830) que les populations montagnardes ont su trouver un équilibre socio-économique relatif grâce à un fort attachement à leur espace, à la valorisation des systèmes de production spécifiques à leur territoire et à une organisation de type communautaire. Ce type de fonctionnement ressemble, dans bien des cas, à la nouvelle approche du développement économique « par le bas » où le territoire devient un acteur actif dans le développement des espaces ruraux. L'introduction des rapports marchands et la monétarisation des échanges introduites par le pouvoir colonial ont porté atteinte à l'agriculture traditionnelle de subsistance et aux conditions de reproduction des populations rurales. Coupée de son espace de vie, la petite paysannerie va constituer un réservoir de main d'œuvre pour alimenter les flux migratoires vers la France et les fermes coloniales en Algérie. Pour corriger les déséquilibres régionaux légués par la période coloniale, un programme spécial de développement a été mis en place en 1968 par les pouvoirs publics en faveur des régions pauvres. Dans le cas de notre région d'étude la priorité est accordée aux activités anciennes et à fort ancrage territorial comme l'oléiculture et l'artisanat traditionnel. L'espoir suscité par ce plan de relance de l'agriculture de montagne sera vite estompé à partir des années 1970 par le choix d'un modèle de développement basé sur l'industrie et une croissance agricole à base de capital excluant les petites exploitations des régions aux conditions naturelles défavorables. Pour subvenir à leurs besoins de subsistance, les petits paysans vont vendre leur force travail aux grands pôles industriels implantés dans les grandes villes côtières, comme Alger. Ce n'est qu'à partir de l'année 2000 que les espaces ruraux marginalisés comme celui de notre région d'étude, seront reconstruits sur la base de leurs ressources grâce à la mise en place d'une nouvelle politique agricole et rurale de type participative.

Introduction.

Plusieurs analystes ont souligné la bonne gouvernance locale qui a régné dans le territoire montagneux de Grande-Kabylie en Algérie durant la période précoloniale (avant 1830). Malgré les conditions de relief difficiles, la pauvreté des sols et la rareté des ressources, les populations locales, composées essentiellement de la petite paysannerie fortement attachée à la terre, ont su créer un équilibre grâce à leur esprit solidaire et communautaire et la valorisation optimale de leurs maigres ressources spécifiques comme l'agriculture traditionnelle à dominante oléicole et l'artisanat. Cet équilibre, même précaire, sera rompu par les pouvoirs qui se sont succédé à savoir le système colonial français (1830-1962) et le pouvoir algérien après l'indépendance. Déconnecté de son milieu naturel et de ses traditions basées sur l'entraide et la solidarité, cette petite paysannerie va constituer un réservoir de main d'œuvre, à bas prix, au départ pour la France et les fermes coloniales en Algérie puis pour le secteur industriel en Algérie. La petite exploitation agricole, surtout celle implantée en zones de montagne, ne rentre pas dans les stratégies de croissance agricole des deux pouvoirs successifs qui ont privilégié la grande exploitation située dans des régions à fortes potentialités agronomiques et

infrastructurelles. Il a fallu attendre les années 2000 pour qu'une nouvelle politique agricole et rurale soit mise en place par les pouvoirs publics qui a apporté des correctifs à l'approche dualiste des politiques agraires antérieures. La petite paysannerie montagnarde va bénéficier de cette nouvelle approche de développement qui consiste en le désenclavement du territoire et la relance des potentialités agricoles locales.

I. Le développement des territoires ruraux, une pratique très ancienne dans la région montagneuse de Grande-Kabylie.

Nous, nous situons dans un territoire rural de montagne qui a connu des mutations profondes d'origine ancienne qui ont transformé les conditions de vie et de reproduction de ses populations composées, pour l'essentiel, de la petite paysannerie. Beladjal.S (1998) a souligné à juste titre que « les modèles successifs d'administration territoriale nous renseignent que la seule période où il y'a eu relation entre espace et société se rapporte à la période précoloniale car la société en place avait su créer ses propres formes et sa propre logique d'organisation ». Durant cette période lointaine, malgré les conditions naturelles difficiles et la rareté des sources de subsistance, les acteurs locaux

ont fortement développé leur espace rural par la valorisation optimale des potentialités existantes limitées essentiellement à l'agriculture vivrière, à l'élevage, à l'artisanat et surtout à l'oléiculture qui est l'activité dominante. La maîtrise de toutes ces ressources spécifiques locales, les échanges marchands avec les régions des plaines (pour les produits manquants) et les stratégies mises en place par les familles et les membres de la communauté ont permis aux populations locales d'assurer leur reproduction à partir de ressources limitées, presque, uniquement à l'exploitation agricole et à l'artisanat traditionnel. Ces mode de fonctionnement, de reproduction et d'organisation présentent beaucoup de similitudes avec la notion de territoire en tant que nouvelle approche du développement des espaces ruraux et qui est au cœur des préoccupations actuelles de nombreux scientifiques, économistes et politiques et qui fait l'objet d'une littérature abondante. Le territoire est défini non seulement par ses caractéristiques naturelles et ses ressources matérielles mais aussi et surtout par l'engagement des populations résidentes à le rendre actif et productif. Nous pouvons affirmer que l'intérêt porté depuis les années 1970 par de nombreux économistes au territoire en tant qu'élément actif dans le développement des activités agricoles et rurales, la région montagneuse de Grande-Kabylie l'a connu et pratiqué à l'époque précoloniale. Donc de par son histoire cette région de montagne se prête à la mise en place d'un développement local durable basé sur la valorisation des systèmes de production locaux en priorité et élargis à d'autres activités pour assurer la reproduction de la famille-exploitation. Cette dynamique de reproduction des populations qui s'est appuyée avant tout sur ses ressources locales sera en grande partie laminée avec la pénétration du capital colonial français à partir de 1830. La monétarisation des échanges, l'introduction des rapports marchands, les regroupements opérés des populations et les incendies au napalm durant la guerre de libération nationale (1954-1962) ont porté atteinte aux conditions de reproduction de la population. Cette rupture sera poursuivie après l'indépendance dont la stratégie de développement économique globale basée sur l'industrie en tant que secteur prioritaire et secondairement sur une croissance agricole à base de capital n'a pas touché les zones rurales de montagne et la petite paysannerie. Cette tendance a été confirmée par Hermassi. EL. (1975) : « Pour notre part, nous inclinons à blâmer l'Algérie non pas tellement d'avoir opté pour le capitalisme d'Etat mais surtout de s'être concentrée exclusivement jusqu'ici tout au moins sur les fermes modernes et d'avoir complètement négligé le secteur agricole traditionnel ». La petite paysannerie, coupée de ses ressources locales et de sa terre, doit

vendre sa force de travail pour assurer la reproduction des familles.

2. La prolétarianisation de la petite paysannerie.

Vu le manque de produits agricoles à commercialiser c'est la vente de la force de travail, objet d'échanges avec le marché, qui va assurer la reproduction de la famille et de l'exploitation. En effet l'insertion au marché lointain de la France et aux fermes coloniales en Algérie a surtout concerné la période coloniale, tandis que après l'indépendance, les années 1970, ce sont les grands complexes industriels implantés dans les régions littorales et à fortes potentialités infrastructurales qui vont s'accaparer une partie de ce réservoir de main d'œuvre d'origine paysanne. Ces flux migratoires seront en défaveur de la wilaya de TiziOuzou dont le solde migratoire est négatif comme le montre le tableau 1

Population totale	Immigrants
Emigrants	Solde migratoire 829386
26882	49515 - 22630
100%	32,65%
60,43%	27,48%

Source : Mouafeg. J (1984) in Revue statistiques n°3 avril, juin, Ed. ONS, Alger. Ce tableau 1 révèle que le nombre d'émigrants est presque le double de la population immigrante dont la destination est la France et les régions d'Algérie à fortes potentialités infrastructurales et économiques et privilégiées par les pouvoirs publics dans la stratégie de développement économique mise en place en 1966 . Cette forte émigration des populations qui a démarré avec la pénétration du capital colonial explique le ralentissement de la croissance de la population résidente de la wilaya de Tizi-Ouzou. Tableau 2 : accroissement de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Période	Accroissement de la population nationale en %	Accroissement de celle du département de Tizi-Ouzou en %
1906-1931	24	21
1931-1948	37,4	16
1966-1978	50	5,2

Hammiche. H, Berkani. M (1982). Les industries locales publiques, cas de la wilaya de Tizi- Ouzou. Licence de Planification ; Institut des Sciences Economiques, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou. L'analyse du tableau 2 montre bien qu'au moment où la population nationale évolue de manière croissante, en passant de 24% durant la période 1906-1931 à 50% durant la période postindépendance 1966-1978, celle du département de Tizi-Ouzou régresse fortement pour atteindre seulement 5,2% lors de la décennie 1966-1978. Ce recul très significatif confirme que cette

région montagnaise constitue un réservoir de main d'œuvre qui alimente les flux migratoires vers la France et l'agriculture coloniale en Algérie durant la période coloniale (1830-1962) et vers les autres régions côtières d'Algérie ayant bénéficié d'implantations de grands projets industriels après l'indépendance comme Alger. Il faut aussi signaler que c'est durant la période intense d'accumulation et d'investissement en faveur du secteur industriel (1966-1977) implanté dans certaines régions du littoral que la population de Grande-Kabylie a connu la plus forte régression. La répartition spatiale des investissements ayant joué en défaveur de la région citée, sa population sera la principale pourvoyeuse de main d'œuvre pour le grand pôle industriel d'Alger avec près de 40% de l'ensemble des salariés en 1977. Une telle situation reflète les profonds changements qu'a connue notre région d'étude et qui se sont traduits par le dépérissement des activités à forte connotation territoriale et d'origine ancienne comme l'agriculture à dominante oléicole et l'artisanat traditionnel qui ont connu pourtant une lueur d'espoir lors du lancement du Programme Spécial de Développement (PSD) en 1968.

3. Le programme spécial de développement (PSD) et l'espoir de relance de l'agriculture de montagne.

Ayant connu un lourd passif de marginalisation la wilaya de Grande-Kabylie a bénéficié d'une enveloppe financière de 550 Millions de dinars dans le cadre du PSD lancé en 1968 par les pouvoirs publics pour atténuer les déséquilibres régionaux légués par la période coloniale. Trois secteurs d'activités ont été privilégiés dans l'octroi des crédits, l'agriculture avec 23% du total des crédits, l'industrie avec 18% et les infrastructures surtout routières avec 10,4%. L'importance accordée à la relance de l'agriculture de montagne a surtout porté sur l'oléiculture, activité d'origine ancienne et largement pratiquée par la petite paysannerie. Les actions retenues ont surtout porté sur la réalisation de nouvelles plantations, l'aménagement de cuvettes, le débroussaillage et la taille des arbres. Le mode de gouvernance mis en place a permis la participation des paysans à la concrétisation des différentes opérations en désignant un délégué servant d'intermédiaire avec l'administration locale. Concernant l'industrie, c'est le secteur de l'artisanat traditionnel à fort ancrage territorial et dont le savoir-faire est reconnu qui a été privilégié. Plusieurs villages ont été désenclavés par l'ouverture de pistes d'accès. La ventilation des crédits, en donnant la priorité à l'oléiculture et à l'artisanat semble refléter les spécificités locales de notre région d'étude. Les programmes d'investissement ayant suivi lors des années 1970, en adéquation avec l'option «

industrielle » du modèle de développement économique choisi, ont rompu avec la politique précédente en négligeant les territoires ruraux surtout ceux de montagne dont fait partie la région de Grande-Kabylie.

4. Les programmes d'investissements et les déséquilibres territoriaux et sectoriels engendrés.

L'intérêt accordé aux potentialités locales comme l'oléiculture et l'artisanat lors de la période antérieure sera vite estompé à partir des années 1970 en conformité avec le choix de l'industrie comme secteur prioritaire dans la stratégie de développement économique mise en place. L'artisanat et l'agriculture vivrière et oléicole qui ont constitué dans le passé très lointain (période précoloniale) les sources de subsistance des populations rurales et le tourisme n'ont bénéficié que de 11,50% des investissements sectoriels accordés au territoire rural de notre région d'étude lors du 2eme plan quadriennal 1974-1977. Ce dernier, qui a constitué un tournant décisif dans la concrétisation du modèle de développement choisi, au lieu de reconstruire les territoires ruraux à partir des systèmes de production locaux et anciens a généralisé l'option industrielle aux régions intérieures du pays dont certaines sont à vocation agricole. En plus du facteur capital, le secteur agricole a été aussi sacrifié dans l'affectation des facteurs rares comme la terre, le travail et l'eau. Cette situation a été relevée par Nadir. MT (1982) : « la concentration industrielle s'est en plus faite dans les régions agricoles les plus riches et les plus peuplées, venant ainsi soustraire à l'agriculture les terres fertiles, l'eau et la main d'œuvre qualifiée ». Cette manière de faire à l'échelle nationale est encore plus aigue dans la région de Grande-Kabylie vu la faible disponibilité en terres riches comme l'a si bien souligné Dahmani. M (1986) : « des secteurs économiques tels que l'habitat, l'industrie, les infrastructures de base, l'armature urbaine et sociale, le tourisme...se disputent la surface agricole des plaines pendant que l'exode rural et agricole, l'avènement de nouvelles attitudes sociales jouent en défaveur de l'agriculture traditionnelle de montagne ». Les territoires des plaines à vocation agricole et à fortes potentialités hydriques situés dans la vallée de Oued Sébaou et dans la dépression de Draa-El-Mizan-Boghni au lieu d'être valorisés par des activités agricoles ont changé de destination au profit d'activités extra-agricoles à dominante industrielle. D'après Dahmani.M (1986) : « le choix des sites est déterminé par la configuration géographique, topographique et les données socio-économiques. Ceci explique la présence des complexes industriels et de la PMI dans les couloirs à vocation agricole (Isser, Tizi-Ouzou, Azazga, Tizi- Ghenif, Boghni et Ouadhias ». Le recul

de la dynamique industrielle étatique, suite aux réformes entamées les années 1980 et accélérées avec l'application du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1994, n'a pas pour autant servi le secteur de l'agriculture et d'autres ressources restées encore vierge dans la région comme la mer avec 80 km de cotes (pêche et tourisme balnéaire) et la haute montagne (écotourisme) qui n'ont bénéficié que de très faibles crédits. Selon Messaoudi B (2005), l'agriculture n'a bénéficié, respectivement, lors des périodes 1990-1994 (avant le PAS) et 1995-1998 (après le PAS) que de 0,95% et 01,06% du total des dépenses économiques affectées à la wilaya de Tizi-Ouzou. Les secteurs du tourisme et de la pêche n'ont bénéficié que de 0,04% (1990-1994) et 0,08% (1999-2001). Ce sont les infrastructures de base qui se sont accaparées le gros lot avec en moyenne 98% de l'ensemble des dépenses au détriment des secteurs productifs comme l'agriculture de montagne. Cette dernière doit attendre jusqu'à la promulgation de la nouvelle politique agricole et rurale en 2000 pour bénéficier du soutien des pouvoirs publics.

5. La revitalisation du territoire de montagne par la nouvelle politique agricole et rurale.

Le Plan National de Développement Agricole lancé (PNDA) lancé en 2000 puis élargi à l'ensemble du milieu rural en 2002 par la création du Programme National de Développement Agricole et Rural (PN DAR) et les différents programmes de proximité qui ont suivi constituent une rupture avec les politiques agraires antérieures qui ont négligé la petite exploitation. Cette nouvelle approche qui s'inscrit dans une démarche de type participative a permis la reconstruction des territoires ruraux, longtemps marginalisés, par la mise en place d'infrastructures de base et de proximité (voies d'accès, pistes agricoles, structures sanitaire, écoles, habitat rural, administration de proximité...) pour sédentariser les populations rurales. Concernant les activités agricoles la priorité est donnée aux activités à forte connotation territoriale et dont les besoins sont exprimés par les populations concernées. Dans la région de Tizi-Ouzou l'intérêt de la paysannerie est porté sur les activités territorialisées comme l'oléiculture, l'apiculture, l'aviculture, l'élevage, moyens d'irrigation, huileries... Cet engouement est encouragé par les pouvoirs publics par leur contribution financière relativement importante à la concrétisation des actions retenues grâce au Fond National de Régulation et de Développement agricole (FNRDA). Notre enquête sur le terrain, auprès de nombreux agriculteurs, nous a permis de constater un regain d'intérêt de la petite paysannerie envers l'exploitation agricole dont la priorité est accordée aux filières oléicole, apicole et avicole. Cette agriculture

de montagne relancée ne pouvant pas procurer des revenus suffisants, son maintien est conditionné par le recours à d'autres activités extra-agricoles, comme la PME assez fortement représentée dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les stratégies mises en place par les familles, qui consistent en la répartition des tâches entre leurs membres, a permis la pluriactivité et la diversification des sources de revenus. Conclusion. La question agraire en Algérie a révélé que, lors de la période précoloniale, malgré ses conditions naturelles défavorables et ses faibles potentialités agronomiques l'espace montagneux de la Grande-Kabylie a pu procurer à sa population les conditions de subsistance. Grâce à la valorisation maximale des potentialités spécifiques à ce territoire et à son organisation solidaire la petite paysannerie a su créer un équilibre avec son espace. Cet équilibre, même précaire, sera interrompu par les stratégies mises en place par les pouvoirs qui se sont succédés, le système colonial et le pouvoir postindépendance, qui ont concentré leurs intérêts et leurs efforts sur les régions à fortes potentialités agricoles et infrastructurelles. La sortie de crise de cette catégorie paysanne va se faire par son intégration aux marchés de l'emploi de la France lointaine et de l'agriculture capitaliste en Algérie puis des grands pôles industriels comme Alger. Ce territoire de montagne allait connaître un regain d'intérêt de la part des pouvoirs publics grâce à la nouvelle politique agricole et rurale promulguée en 2000 qui a permis une certaine reconstruction du territoire à partir des activités spécifiques à la région.

Bibliographie.

- Abdelmalki.L, Courlet. C (éditeurs 1996). Les nouvelles logiques du développement. l'Harmattan, Paris. - Bachta. MS, Ghersi. G (2004). Agriculture et alimentation en Méditerranée, les défis de la mondialisation. CIHEAM-IAMM, IRESA, Karthala. Montpellier, Tunis, Paris. - Beladjal-Hamitouche. S (1998). Les implications des découpages administratifs sur la wilaya de Tizi-Ouzou. Mémoire de Magistère en Sciences Economiques. Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie. - Bourenane. M.N (1979). Agriculture privée et politiques agraires en Algérie 1971-1978. Thèse de 3ème cycle, Université Paris VII. - Bourdieu.P, Sayad.A (1964). Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie. Minuit, Paris.
- Cahiers de l'aménagement de l'espace (1989), Revue ONRS, OPU, Alger. - Courtet.C, et al (éditeurs, 1994). Territoires ruraux et développement. Quel rôle pour la recherche ? CEMAGREF Editions-Association Descartes, Paris. - Dahmani .M (1987) Economie et société en Grande-Kabylie. OPU, Alger.
- Hadjiat.K (1976). De l'équilibre précolonial à la crise de la société algérienne. Thèse de 3ème cycle, Paris-Grignon. - Hammiche.H, Berkani. M (1982). Les industries locales publiques, cas de la wilaya de Tizi-Ouzou. Licence de planification en Sciences Economiques. Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie. - Hermassi. EL (1975) : « Etat et société au Maghreb. Etude comparative. Anthropos, Paris. - Messaoudi.B (2004). Essai d'analyse de l'impact du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement local en Algérie. Mémoire de Magistère en

STRATEGIES D'ADAPTATION DES ELEVEURS CAPRINS EN ZONE MONTAGNEUSE DE TIZI-OUZOU (ALGERIE)

Mouhous Azeddine Kadi Si Ammar Département des Sciences Agronomiques, Faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Algérie Brabez Fatima Ecole Nationale Supérieure Agronomique. ENSA, El Harrach, Alger, Algérie

European Scientific Journal January 2015 edition vol.11, No.2 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 328

Abstract

Public policy incentive in Algeria milk production have targeted dairy goat farms in order to increase production. To capture these incentives, farmers adapt to different strategies depending on their staffing means of production. To understand the diversity of these strategies, monitoring of 16 goat farms is made from March 2012 to February 2013 in the mountainous region of Tizi-Ouzou. Three coping strategies are identified: (i) large farms of type "milk" that produce only milk; (ii) the average farms of "mixed" type that produce milk and meat; (iii) small farms type "meat" dominant meat. Goats receive concentrate feed throughout the year, 180 g / goat / day in type milk and 150 g / goat / day in mixed and meat type. Pastures are used 6h / day throughout the year and for all farms. The average daily milk production does not exceed 1.3 kg / goat. However, in the milk type, it reaches 2 kg / goat milking / day. The annual sale of goat milk is approximately 622 kg for milk type, but 218 and 266 kg respectively for the meat and mixed type. The milk type generates an income of more than 2.7 million DA / year. Incomes of mixed meat types are 440 000 and 222 600 DA / year. The study shows that the level of financial allocation is the lever that dictates the choice of production strategies.

Keywords: Farming system, mountainous area, goats, adaptation strategy, Algeria

European Scientific Journal January 2015 edition vol.11, No.2 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 329

Résumé

Les politiques publiques d'incitation à la production de lait en Algérie ont ciblé, en plus des élevages bovins laitiers, les élevages caprins laitiers afin d'accroître la production. Pour capter ces incitations, les éleveurs s'adaptent avec différentes stratégies en fonction de leur dotation en moyens de production. Pour comprendre la diversité de ces stratégies, un suivi de 16 exploitations caprines est réalisé de mars 2012 à février 2013 en région montagneuse de Tizi-Ouzou.

Trois stratégies d'adaptation sont identifiées :

- (i) les grandes exploitations de type "lait" qui produisent seulement du lait ;
- (ii) les exploitations moyennes de type "mixte" qui produisent du lait et de la viande ;
- (iii) les petites exploitations de type "viande" à dominance viande.

Les chèvres reçoivent de l'aliment concentré durant toute l'année, 180 g/chèvre/jour dans le type lait et 150 g/chèvre/jour dans les types mixte et viande. Les pâturages sont utilisés 6h/jour, durant toute l'année et pour tous les élevages. La production moyenne quotidienne de lait ne dépasse pas 1,3 kg/chèvre. Cependant, dans le type lait, elle atteint 2 kg/chèvre traite/jour. La vente annuelle de lait par chèvre avoisine 622 kg pour le type lait mais 218 et 266 kg

respectivement pour les types mixte et viande. Le type lait a généré un revenu de plus de 2,7 millions de DA37/an. Les revenus des types mixte et viande sont de 440 000 et 222 600 DA/an. L'étude montre que le niveau de dotation financière est le levier qui dicte le choix des stratégies de production.

Mots clés : Système d'élevage, zone montagneuse, élevage caprin, stratégie d'adaptation, Algérie

Introduction :

Dans les zones montagneuses de l'Algérie, à l'instar des pays de l'Afrique du nord et du Sahel, les petits ruminants contribuent substantiellement à la sécurité alimentaire et économique des ménages montagnards (Alary et al., 2011 ; Bengoumi et al., 2013). Cependant, certains changements de l'environnement des élevages (perturbations climatiques, accroissement de la pression démographique, emprise du marché, internationalisation des échanges) ont affecté les systèmes de production des petits ruminants, notamment la production de lait de chèvre. Ces changements ont induit des adaptations liées à la conduite d'élevage et à l'orientation de la production (Dubeuf et Boyazoglu, 2009) et ont trait à : l'amélioration de l'alimentation par les concentrés, le développement de la production de lait ainsi que l'amélioration des revenus des ménages (Alary et al., 2011 ; Chentouf, 2013).

Depuis les années 1970, plusieurs programmes de développement de l'élevage caprin ont été mis en œuvre dans les zones montagneuses en Algérie (Sahli, 2010). L'objectif était d'accroître la production de lait pour sécuriser l'approvisionnement des populations en lait et de constituer une source de revenu pour les ménages montagnards en vue de les fixer (Chiche et al., 2004). A partir de 2008, les politiques de subventions à la production de lait destinées initialement aux élevages bovins laitiers se sont étendues à d'autres espèces notamment l'élevage caprin laitier. L'objet étant la diversification des sources de production de lait dans le but d'augmenter les quantités produites et collectées. Dans la région de Tizi-Ouzou en Kabylie, l'élevage caprin laitier, dont les effectifs caprins ont atteint 64 873 têtes en 2012, évolue dans un environnement adapté en raison de son relief et sa couverture végétale (présence de maquis, forêts,...). L'élevage est conduit en extensif. Les troupeaux sont d'une faible taille et se caractérisent par une faible productivité, environ 1 kg lait/chèvre/jour selon Kadi et al. (2013). Depuis le lancement des politiques de subvention de la production de lait de chèvre, les éleveurs caprins se sont adaptés par différentes stratégies afin de capter les incitations publiques à la production de lait. Face aux contraintes biophysiques et socio-économiques différentes, les éleveurs répondent différemment pour s'adapter au nouveau contexte de la Kabylie. Cependant, très peu d'études ont traité ces questions. Pour tenter de comprendre comment les éleveurs caprins, avec différents niveaux de dotations en ressources de production (terre, animaux et capital), adaptent leur orientation de production de lait et/ou de viande, nous avons mené un suivi, entre 2012 et 2013, de 16 élevages caprins en zone montagneuse de Kabylie. Notre hypothèse est que les dotations initiales en moyens de production conditionnent l'orientation des systèmes de production afin de mieux capter les subventions du secteur laitier.

Matériel et méthodes

- Zone d'étude L'étude est réalisée dans la région montagneuse de Tizi-Ouzou (Kabylie) située sur le littoral à 100 km à l'est d'Alger (<http://www.tiziouzou-dz.com/>). Cinq ensembles physiques différents par leur topographie et leurs couverts végétaux caractérisent la zone d'étude (voir le site web officiel <http://www.tiziouzou-dz.com/>). Plus de la moitié (52 %) de la superficie de la zone a une pente égale ou supérieure à 25% (DPAT, 2010). Les précipitations atteignent en moyenne 762 mm/an. La région d'étude

dispose de 25 370 ha de pacages et parcours et 115 000 ha de forêts, ce qui représente respectivement 10 et 47 % de la surface totale des terres.

Les fourrages cultivés (maïs-sorgho, orge, avoine, luzerne et trèfle) ne représentent que 9 % de la SAU totale. Ce sont les fourrages naturels qui en occupent la plus grande part : 59 % de la SAU. et une production laitière de plus de 8 millions de kg (DSA, 2013). Le lait, collecté par 7 collecteurs, est destiné à deux laiteries et une unité de transformation (en fromage) toutes privées. Les politiques de subventions³⁸ à la production de lait (12 DA/litre produit), à travers le FNDIA (Fond National de Développement de l'Investissement Agricole) ont subventionné la production laitière caprine depuis 2008 (MADR, 2008). Par ailleurs, la production de viande caprine (3 901 quintaux/an dans la région d'étude) ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat.

Méthodologie

L'approche systémique est utilisée dans cette étude pour appréhender les éléments qui constituent l'élevage et leur interaction. Le cadre théorique est constitué à partir des travaux de Gibon et al. (1989) et Landais (1998), concernant notamment : l'analyse de systèmes d'élevage, et les modes de suivis. Seize élevages caprins ont été choisis pour être suivis de Mars 2012 à Février 2013. Dans ce choix des élevages, nous avons tenu compte du consentement des éleveurs à être suivis durant une année et à recevoir les enquêteurs une à deux fois par mois. Les exploitations suivies sont réparties sur les ensembles physiques de la zone d'étude comme préconisé par Madry et al. (2013). En zone de montagne où la sole fourragère est faible, les exploitations caprines ont une faible SAU (0 à 4 ha en moyenne) et l'effectif de chèvres laitières n'excède pas 86 par exploitation (Tableau 1). Dans ces 16 exploitations, l'élevage caprin constitue l'activité principale. Des revenus extra-agricoles perçus par un membre du ménage sont signalés dans seulement 5 exploitations ; les secteurs concernés sont le commerce et le travail dans l'administration.

Tableau 1. Caractéristiques des 16 exploitations suivies
38 Incitation à la collecte de lait cru, le soutien est de 5 DA/litre pour collecteur et centre de collecte. Prime d'intégration industrielle du lait cru, soutien entre 2 et 4 DA/l pour tout transformateur fabricant de lait pasteurisé conditionné.

	Minimum	Maximum	Moyenne	écart-type	Nombre
ouvriers	1 à 3	2,24	0,66		SAU cultivée (ha)
Cheptel (têtes)	5 à 136	34	32,2		Effectif des chèvres laitières (têtes)
	3 à 86	16	19,6		Quantité lait vendu (kg/an)
	72 à 39	350	3 854	9 607	

Les informations collectées ont porté sur : - la structure de l'exploitation à savoir les moyens de production dont elle dispose. Ont été dénombrés les effectifs des animaux caprins, les surfaces agricoles cultivées en fourrages, les surfaces de pâturages exploitées et la main d'œuvre avec ses composantes salariées et familiales permanentes ou saisonnières : SAU, surfaces de pâturages, main d'œuvre, ...etc.

- la conduite de l'élevage.

Les aliments sont identifiés et les quantités journalières distribuées par animal estimées par le rapport des quantités distribuées et le nombre d'animaux existants dans la chèvrerie. Pour vérifier cette estimation, la différence entre les quantités d'aliments achetés et stockés ou utilisés au cours du mois de suivi est déterminée. Cette estimation a concerné les concentrés et les fourrages. Les surfaces et le temps d'occupation des pâturages ont été mesurés. La conduite a concerné aussi les performances de production de lait. La production de lait est estimée par chèvre présente et par chèvre traitée à partir des capacités des ustensiles utilisés par les éleveurs lors de la traite. La rentabilité de l'activité est approchée à partir des dépenses et des ventes des produits de l'élevage (lait et animaux) afin d'estimer les revenus des élevages. Les dépenses sont enregistrées mensuellement par l'éleveur et sont estimées par la somme des dépenses des différents postes (achat animaux, main d'œuvre salariée et transport, alimentation et santé). Les ventes ont concerné le lait et les animaux vendus. Les données collectées ont fait l'objet de deux types d'analyses à l'aide du logiciel SPSS V. 19. Après une analyse descriptive (moyennes, écart-types et proportions), une typologie est réalisée en s'appuyant sur une analyse multi-variée de type ACP (analyse en composantes principales). Six variables quantitatives ont servi à l'ACP : la vente de lait (DA), la vente de viande (DA), la surface des pâturages (ha), l'effectif du cheptel, l'effectif des chèvres et la main d'œuvre salariée. L'ACP est suivi par une CAH (classification ascendante hiérarchique) pour déterminer les différents groupes d'élevages homogènes entre individus.

Résultats

L'analyse multi-variée (ACP, CAH) a différencié les élevages en 2 types et un cas particulier. Ils comptent respectivement 1, 6 et 9 élevages. Les deux types et le cas particulier se différencient en fonction de la taille de leur cheptel en chèvres et l'orientation de la production, à savoir le lait, mixte et la viande. Le cas particulier se compose d'une seule exploitation qui est de grande taille (2 ha de SAU et 136 têtes de caprins dont 86 chèvres laitières). Elle est orientée vers la production de lait (type lait). Le premier type se constitue des exploitations moyennes. La production

est partagée entre le lait et la viande (type mixte). Le deuxième groupe est formé par les petites exploitations. Leur production est orientée vers la viande (type viande). Le pourcentage des valeurs propres cumulées (87%) indique que la majorité des informations est utilisée pour la réalisation de l'ACP et de la CAH. L'axe 1 appelé axe du produit lait est principalement construit par les variables suivantes : vente de lait, effectif des animaux et main d'œuvre salariée. Par contre, l'axe 2 appelé l'axe du produit viande est construit par les variables vente de viande et surface de pâturages. Structure des exploitations Le cas particulier, orienté vers le lait, se caractérise par une forte taille de troupeau composé de 136 têtes dont 63% sont des chèvres. La SAU cultivée n'excède pas 2 ha (Tableau 2). Dans les zones montagneuses où la pente est forte, la sole fourragère est très réduite. Les terres sont souvent cultivées en sec pour faire des fourrages. La main d'œuvre est importante : 3 ouvriers familiaux et 2 salariés. C'est la seule exploitation qui fait travailler des salariés.

Le type mixte (exploitations moyennes) possède des troupeaux avec une taille moyenne de 44 têtes dont 43% de chèvres. La SAU utilisée est la plus faible des trois types (0,6 ha). Ces élevages comptent seulement sur la main d'œuvre familiale qui est en moyenne de 2 ouvriers. Le type viande regroupe les petites exploitations et enregistre des tailles de cheptels réduites par rapport aux autres groupes. Ces élevages comptent en moyenne 19 têtes dont 40% de chèvres. La SAU enregistrée (0,9 ha) est aussi faible. La main d'œuvre est strictement familiale (2 ouvriers en moyenne). Tableau 2.

Typologie des exploitations caprines suivies

Nombre d'exploitations	Effectif total (têtes)	Chèvre s laitière s (têtes)	SAU totale cultivée (ha)	Surfaces des parcours (ha)	Main d'œuvre Familiale Salariat	Cas particulier lait	
1	136	86	2	7	3	2	
Type mixte	6	44±18,6	19±5,5	0,6±0,6	9 ±1,7	2,5±0,8	0
Type viande	9	19±11,9	8±5,7	0,9±1,3	7 ±3	2±0,5	0

- Alimentation

L'alimentation des animaux est basée essentiellement sur l'usage des pâturages (Figure 2). Les concentrés (son de blé, orge et maïs) sont distribués en complément durant toute l'année mais à de faibles quantités. Le foin est distribué à faible quantité et seulement en hiver. Les prairies naturelles sont

exploitées seulement au printemps. Durant l'été (juin et juillet), ce sont les chaumes qui sont exploités

L'ébranchage se fait souvent en automne et en hiver.
Saisons Printemps Eté Automne Hiver M A M J J A S
O N D J F Charge animale (tête/ha) 5,3 5,3 5,0 3,9 3,8
3,6 3,6 3,3 3,2 3,4 3,7 3,9 Parcours Concentrés
Foin Chaumes Prairies naturelles
Ebranchage

Figure 2. Calendrier fourrager de l'élevage caprin (année 2012 – 2013) dans la zone d'étude.

- Utilisation des pâturages

Les exploitations caprines utilisent presque les mêmes surfaces de pâturages, elles sont estimées par les éleveurs à 10 ha en moyenne, Le temps de gardiennage des animaux sur pâturages est aussi identique pour les différents groupes (6 heures/jours). Cette durée augmente au printemps et en été. Elle diminue progressivement en automne et en hiver. Toutes les catégories du cheptel sont mises au pâturage.

- Distribution des fourrages et du concentré

Les éleveurs distribuent, en complément des quantités broutées au pâturage, des fourrages secs, comme la paille de céréales qui provient du marché et foin d'herbes de prairie issu des propres champs des éleveurs mais aussi, en faibles quantités, des aliments concentrés (Tableau 3). Les quantités de fourrage en vert distribuées dans le cas particulier 'lait' sont les plus importantes, alors qu'elles ne représentent que la moitié pour les types 'mixte' et 'viande'. La paille est distribuée seulement par les éleveurs appartenant aux types 'mixte' et 'viande'.

Tableau 3. Compléments alimentaires des rations broutées aux pâturages

Fourrage vert (g/chèvre /jour)	Paille (g/chèvre /jour)	Concentré (g/chèvre /jour)	Concentré (g/bouc /jour)	Concentré (g/chevreau /jour)	Concentré (g/chevrette /jour)
Cas particulier lait	630,0	0,0	180	290	215
Type mixte	280±210,8	85±204,1	130±157,4	215±179,8	70±99,8
Type viande	50±63,5	320±226,3	165±200	150±157,9	140±194,6
	60±84,8	45±66,0			

L'aliment concentré est distribué quotidiennement pour tous les animaux du cheptel mais à des quantités différentes. Il se compose de son de blé et d'un mélange d'orge-maïs achetés. Certains éleveurs distribuent aux chèvres l'aliment industriel « vache laitière ». Dans le cas particulier 'lait', les chèvres reçoivent en moyenne 180 g/jour, alors que dans les types 'mixte' et 'viande' cette quantité de concentrés est respectivement de 150 et 130 g/chèvre/jour. Paradoxalement, les boucs reçoivent plus de concentrés que les chèvres. Pour le cas particulier, cette quantité

avoisine les 300g/jour. Pour les autres types, ces quantités sont respectivement de 215 et 140 g/jour. Dans les types 'mixte' et 'viande', les chevreaux et chevrettes reçoivent des quantités dérisoires d'aliments concentré (moins de 80 g/tête/jour). Ce n'est pas le cas dans le cas particulier 'lait' où les chevreaux reçoivent plus de 200 g/jour et les chevrettes 116 g/jours. o Données technico-économiques des exploitations

- Les performances techniques de production laitière

Le cas particulier 'lait' fournit la plus importante quantité de lait vendue (Tableau 4) parmi les trois types (619 kg/chèvre/an). Le type 'mixte' enregistre la plus faible quantité vendue qui est de 212 kg/chèvre/an alors que dans le type 'viande' cette quantité est en moyenne de 251 kg/chèvre/an. La quantité moyenne de lait produite par chèvre par an est de 270 kg. Le cas particulier 'lait' signalait une quantité produite la plus importante des trois types (622 kg). Pour les types 'mixte' et 'viande' ces quantités sont respectivement de 218 et 266 kg/chèvre/an. Tableau 4 : Performances laitières au niveau des trois types (groupes) ChP ChT/ChP (%) lait/ChT/jour (moyenne annuelle) lait (ChT/an) kg Quantité vendue (kg/troupeau/an) quantité vendue (kg/ ChP /an) Cas particulier lait 65 98 2 622 39 350 619 Type mixte 11±6,2 71±23 1±0,5 218±141 2 452±2 365 212±138 Type viande 4±2,7 70±25 1±0,3 266±132 842±622 251±126 ChP : chèvre présente ; ChT : chèvre traite

- Performances économiques des exploitations suivies

L'analyse des performances économiques a permis d'évaluer la viabilité économique des exploitations caprines. Le système extensif mis en œuvre a permis de réduire les charges opérationnelles de l'élevage. L'achat des animaux et le coût de la main d'œuvre représentent les postes de dépenses les plus importants.

Les charges alimentaires sont les plus faibles parmi les charges totales (Tableau 5). Les pâturages qui constituent la première source alimentaire montrent bien les faibles proportions des coûts alimentaires des élevages caprins. Les coûts de main d'œuvre ne sont signalés que chez le cas particulier 'lait' en raison de l'importance du troupeau qui exige en plus de la main d'œuvre familiale une main d'œuvre salariée. Les charges liées à l'achat des animaux sont les plus importantes parmi les dépenses de l'exploitation pour les types 'mixte' et 'viande', elles sont respectivement de 95 et 97%. Le flux des animaux dans l'élevage est influencé par l'activité de l'engraissement. Ce qui explique ces fortes dépenses liées à l'achat des animaux. Ces dépenses sans moindres chez le cas particulier 'lait' où les faibles fréquences d'achats concernent surtout les chèvres.. Les charges liées à la santé des

animaux représentent de très faibles proportions en raison d'une conduite extensive et la rusticité des animaux. Tableau 5. Structure des coûts des élevages caprins suivis

Coût alimentaire (%)	Coût sanitaire (%)	Coût main d'œuvre %	Coûts achat animaux %
Dépenses totales DA/an	Cas particulier lait	6 3 67 24	358 060
Type mixte	2 3 0 95	113 765	Type viande
2 1 0 97	148 921	Par ailleurs, les ventes des produits de l'exploitation concernent principalement la vente du lait et des animaux (Tableau 6). La vente de lait représente 93% des ventes totales dans le cas particulier 'lait' contre 7 % pour la vente des animaux. Lors des entretiens, le chef de l'exploitation qui représente ce type a confirmé son orientation vers la production de lait. Par contre, pour le type 'mixte', la structure des ventes est relativement équilibrée entre la vente du lait et celle des animaux, respectivement 42 et 58%. Par ailleurs, dans le type 'viande' regroupant les petites exploitations, la proportion de vente d'animaux est nettement importante par rapport à celle du lait (86% vs 14%).	Tableau 6. Structure des ventes des élevages suivis
vente animaux (%)	vente lait (%)	vente totale DA/an	Cas particulier lait
7 93	30 44280	Type mixte	58 42 554 565±146
118,4	Type viande	86 14 371 537±471	152

Aussi, les volumes des ventes sont en rapport avec l'importance de la taille du cheptel et l'orientation de la production. Les volumes les plus importants sont signalés par le cas particulier 'lait' avec presque la totalité qui est issue des ventes de lait. Alors que le type 'mixte' montre des ventes partagées entre le lait et la viande. Le faible volume des ventes est enregistré par le type 'viande' où les la vente d'animaux représente la plus grande part (soit 86%). Pour ce dernier type, les écart-types sont importants et témoignent de la dispersion des volumes de ventes des produits selon les éleveurs. Le déterminant de la prise de décision des ventes des animaux est différent d'un éleveur à l'autre dans ce type. La vente est motivée par un besoin financier ou pour renouveler le troupeau. La période de la fête de sacrifice (Aïd el-Kebir ou Tabaski) représente une occasion commune à tous les éleveurs d'augmenter leurs volumes de vente. Par ailleurs, la différence en moyens de production (animaux et finances) expriment aussi des différences dans les revenus (Tableau 7). Le cas particulier 'lait' accumule le revenu le plus important en raison de la forte taille de son troupeau en chèvres et l'orientation de la production de lait. Ce revenu représente 12 fois le SNMG39. A l'opposé, le type viande enregistre le plus faible revenu. La faible taille des troupeaux conjuguée au faible volume de vente d'animaux constitue un revenu équivalent du SNMG. Par ailleurs, par ses performances, le cas particulier 'lait' signale la meilleure productivité par chèvre. Alors que les deux

types 'mixte' et 'viande' montrent des productivités similaires mais inférieures à celle du cas particulier 'lait'. Tableau 7. Revenus dégagés par les élevages suivis

Dépenses totales DA/an	vente totale DA/an	revenus DA/an	revenu/ chèvre/an	Part de la subvention du lait dans les revenus (%)
Cas particulier lait	358 510	3 044 280	2 685 770	26 710 20
Type mixte	113 765	±120 415,6	554 565 ±146	118,4 440 800 ±194
199,2	24 804 ±12	877 7	Type viande	148 921 ±268
741,0 371	537 ±471	152,1 222 616 ±346	762,8 23 850 ±23	752 5

Les subventions concernent uniquement la production de lait. Leurs parts dans les revenus sont réduites en raison de faibles quantités de lait vendu. Pour le cas particulier 'lait', les subventions représentent 20% des revenus. Alors que pour les types 'mixte' et 'viande' cette part est dérisoire (7 et 5% des revenus, respectivement).

39 SNMG : salaire national minimum garanti (officiellement 18 000.00 DA/mois en 2013 soit 216 000.00 DA/an).

Discussion des résultats

1. Limites de la méthode

Certaines limites liées à la méthodologie suivie sont à signaler. Parfois, l'indisponibilité des éleveurs rend difficile la vérification des informations collectées. La taille de l'échantillon enquêté (16 exploitations) s'explique par les contraintes liées aux temps et moyens de transport disponibles. Cependant, l'adoption de la méthodologie du suivi utilisée dans ce travail a permis de caractériser in fine les pratiques d'élevage liées à la conduite et à la commercialisation des produits de l'exploitation. Une fois la confiance installée, nous avons eu accès à des informations considérées par les éleveurs comme sensibles notamment les informations financières (vente et achat des produits de l'élevage). Le choix délibéré d'exploitations contrastées a révélé des dispersions dans les résultats intra-groupes.

2. Les stratégies d'orientation de la production des exploitations suivies

Nos résultats ont permis d'identifier trois stratégies différentes du fait de l'orientation de production : (1) grand élevage orienté vers la production de lait (cas particulier 'lait'), (2) Elevages moyens orientés vers la production de lait et viande (type 'mixte') ; et (3) petits élevages avec une production principalement de viande (type 'viande'). Tous les élevages produisaient de la viande et du lait avec différentes proportions. A travers le monde, les caprins, dont le système d'élevage est extensif, sont souvent localisés en montagne où ils

pâturent sur les parcours forestiers (Escareño et al., 2013). Cette situation est constatée aussi dans plusieurs pays méditerranéens (Oregui et al., 2006). L'alimentation des chèvres est complétée par de faibles quantités de concentrés (en moyenne 150 g/tête/jour). Ce sont les boucs qui reçoivent plus de concentrés, en moyenne 180 g/tête/jour. Dans le nord du Maroc, Chentouf et al. (2006) rapportent que les caprins et les ovins ne reçoivent pas de concentrés ni de fourrages, leur alimentation se base uniquement sur le pâturage. Cette absence ou faible distribution de concentrés expliquerait en partie la faible différence dans la productivité laitière des chèvres : 1,3 kg/jour dans notre étude VS 1,2 kg/jour (avec une durée de lactation de 170 VS 107 jours) signalées par Chentouf et al. (2006). La productivité enregistrée dans la présente étude est obtenue à partir d'animaux issus d'un croisement entre les populations locales et des animaux de race comme la Saanen, l'Alpine ou la Poitevine. Cette productivité est aussi supérieure à celle signalée au Maroc par El Otmani et al. (2013) (0,5 kg/chèvre/jour) sur la race locale de « Ben Arouss ». En outre, la production annuelle par chèvre a atteint en moyenne 270 kg avec une durée de lactation de 170 jours. Alors que Chentouf (2013) a signalé une productivité annuelle de 121 kg/chèvre/an pour une durée de lactation de 120 jours.

Les ressources alimentaires issues des pâturages représentent la part essentielle dans l'alimentation des animaux. Les aliments achetés représentent dans tous les cas des dépenses dérisoires soit moins de 3% des dépenses totales. Ce constat est signalé par Kadi et al. (2013) dans la même région d'étude. Les chiffres d'affaires (CA) enregistrés ont montré des revenus différents selon la stratégie adoptée. Le type 'viande' enregistre le plus faible revenu. Celui du type 'mixte' représente le double de type 'viande'. C'est le cas particulier 'lait' qui enregistre le plus grand revenu. Par contre, dans les trois stratégies l'on remarque des revenus par chèvres presque similaires. En moyenne, ce revenu annuel par chèvre est de 25 914 DA. Ce revenu est bien supérieur à celui (6 995,5 DA) estimé par Chentouf et al. (2011) dans les conditions d'élevage caprins au Maroc. La stratégie du cas particulier 'lait' est orientée vers la vente de lait qui représente 93% des ventes. Les ventes de lait représentent aussi 91% des revenus de cet éleveur. Ce dernier bénéficie des subventions à la production de lait et la garantie de collecte de son lait pour sa commercialisation. Les subventions ont représenté 20% des revenus. Comparés aux élevages bovins laitiers, Mouhous et al. (2012) ont rapportés que les subventions représentent près de 50% des revenus à cause surtout des coûts élevés de l'alimentation.

Rapportées à un litre de lait, les subventions calculées dans la présente étude ne représentent que 19% du prix de vente. Les exploitations caprines laitières ne semblent pas dépendre fortement des politiques publiques. Quand un manque de trésorerie survient, il est souvent couvert par le recours aux financements familiaux, à la vente des animaux et à des revenus issus d'activités extra-agricoles. Les dépenses de main d'œuvre du cas particulier 'lait' représentent 67% des dépenses totales. Les exploitations de type 'mixte' enregistrent presque le même taux de dépenses que les exploitations de type 'viande'. Les dépenses d'achat des animaux sont très importantes pour ces deux types. Elles sont respectivement de 95 et 97% des dépenses totales. Dans ce genre d'élevages, l'importance des charges liées à l'achat des animaux a une forte influence sur les revenus (Madani et al., 2002). De plus, parmi ces animaux, certains ont été achetés durant l'année de suivi et ne sont pas comptabilisés dans les ventes de la même année. Il est enregistré une variabilité dans les dépenses de ces deux types. Ceci témoigne d'une certaine hétérogénéité dans les stratégies des éleveurs. Pour le type 'mixte', la stratégie est orientée vers la vente d'animaux et du lait. Cette stratégie bénéficie des avantages des politiques publiques (subventions et garantie de collecte de lait), et la garantie de réduction du

40 1 MAD (Dirham Marocain) = 9,59601 DA, au change officiel du 19/10/2014.

risque lié à la trésorerie grâce à la vente des animaux. Alors que pour le type 'viande', la stratégie est plus orientée vers la vente des animaux (86%) que celle du lait (14%). Pour ce type, la vente des caprins pour leur viande ne bénéficie pas du soutien de l'Etat. La stabilité de la demande du marché permet de sécuriser la trésorerie des exploitations. La demande en viande caprine commence à s'accroître dans la région. Elle a tendance (en particulier le chevreau) à s'intégrer dans les habitudes culinaires de la région (Kadi et al., 2013). Les subventions à la production de lait représentent de très faibles taux dans les revenus des deux types 'mixte' et 'viande' (respectivement 7 et 5%). Les politiques publiques n'ont pas d'effet de dépendance sur ces exploitations. La sécurisation de la trésorerie est assurée par la vente des animaux. Ces stratégies d'adaptation, réduisent de façon drastique la vulnérabilité des exploitations caprines. Les niveaux de dotation (notamment financières) déterminent la capacité des éleveurs à faire le choix des stratégies à adopter. Pour la stratégie 'viande', le lait produit est destiné aux chevreaux et chevrettes qui sont élevés jusqu'à l'âge adulte pour être vendus. Le lait n'est pas totalement collecté en raison du faible effectif des

chèvres productrices et de leur faible productivité. La stratégie 'mixte' représente une étape intermédiaire de développement des élevages caprins. Dès que l'effectif des chèvres est suffisant pour que la collecte de lait soit rentable, les éleveurs se mettent à produire du lait à commercialiser mais aussi de la viande. Cette diversification assure deux sources de revenus, associés, ils peuvent en réduire la vulnérabilité de ces exploitations. Une telle stratégie de diversification a été décrite aussi au Maroc (Srairi et al., 2003). Par ailleurs, la stratégie du cas particulier 'lait' est le résultat d'un cumul de capital animal (chèvres) important. A ce stade de développement, les chevrettes sont gardées pour le renouvellement des femelles et l'agrandissement du cheptel et vendent presque la totalité des chevreaux aux premiers mois de leur âge. Le troupeau se trouve ainsi constitué en majorité de chèvres productrices. La vente des animaux concerne en grande partie les chèvres réformées. Bien qu'elles représentent un faible taux dans les revenus (20%), les subventions constituent un facteur de dépendance du cas particulier 'lait' vis-à-vis des politiques publiques. Ces dernières ont l'avantage de garantir la commercialisation du lait. L'influence de ces politiques sur la commercialisation du lait constitue un facteur de vulnérabilité pour ces exploitations. Cette vulnérabilité liée à la garantie du marché pourrait s'atténuer avec la consolidation et le développement de la filière caprin lait.

Les différentes stratégies d'adaptation des exploitations aux politiques de soutien et en fonction de leur dotation en capital animal ont pu être décrites. Le même constat est fait dans plusieurs régions du monde (Faye et Alary, 2001 ; Dedieu et al., 2010). Pour assurer l'écoulement de toute leur production, les exploitations orientées vers la production de lait comptent sur le soutien de l'Etat. A long terme et pour le cas particulier 'lait', le soutien public concerne surtout la garantie de la collecte et la commercialisation du lait et non pas les subventions. Mais le maintien de ces subventions dépend des orientations des politiques publiques et du budget de l'Etat et donc des fluctuations du prix de baril de pétrole, principale source de revenu de l'Algérie. Cette situation accroît la vulnérabilité de ce type d'exploitations en les privant d'une stabilité de marché. Le coût de cette stratégie est l'investissement considérable en capital animal (en chèvres laitières). Par ailleurs, le type 'mixte' ne subit pas l'effet de dépendance des politiques publiques en totalité. La double spéculation lait/viande permet de sécuriser la trésorerie et les revenus, réduisant ainsi la vulnérabilité de ces exploitations. Le type 'viande' dépend essentiellement du marché pour commercialiser leurs animaux. Avec le développement de la consommation de la viande caprine et en particulier le chevreau, cette

stratégie sécurise la trésorerie à long terme. Bien qu'elles génèrent de faibles revenus, les stratégies mixte et viande réduisent considérablement la vulnérabilité des exploitations. L'élevage caprin, en particulier laitier, constitue une activité qui contribue à l'essor de l'économie de la région de Tizi-Ouzou par sa capacité à générer des revenus. Ces derniers peuvent être plus viables avec une organisation d'un circuit de commercialisation mis en place par l'effet d'une dynamique des acteurs de la filière caprine.

Conclusion :

Le suivi des élevages caprins situés en zone montagneuse a montré différentes stratégies d'adaptation à l'orientation de production ; lait (un cas particulier), viande et mixte. Le choix de ces stratégies est principalement déterminé par les moyens en dotations de productions, notamment l'effectif des animaux. Dès que des financements sont disponibles, ces exploitations changent de stratégie pour passer de la production de viande uniquement à la production mixte (lait et viande) et enfin à la stratégie de production exclusive de lait. Les revenus des petites exploitations sont issus principalement de la vente de la viande. Ensuite, ces exploitations cumulent un capital qui permet d'augmenter et de diversifier la production. Les ventes sont orientées vers une diversification entre la viande et le lait. Ces exploitations sont les plus stables. Mais à certain niveau d'accumulation de capital animal, les exploitations se spécialisent dans la vente de lait. Les dotations mises en œuvre permettent de mieux gérer les risques internes et externes liés à la viabilité des élevages. Les politiques publiques ont contribué à orienter le choix de ces stratégies, mais surtout c'est la garantie d'un marché qui a contribué le plus à l'augmentation de la production laitière. Avec une stratégie opportuniste de court terme, ce sont des exploitations comme le cas particulier lait qui captent le plus les incitations de l'Etat. Conscients des avantages et des effets pervers de ces politiques, les éleveurs de type mixte adoptent une stratégie qui réduit leur dépendance vis-à-vis des politiques publiques. Par ces stratégies, les éleveurs cherchent à sécuriser leurs revenus et à rendre leurs élevages plus viables. Enfin, d'autres études devraient être mises en œuvre sur un plus grand échantillon plus diversifié afin de déterminer si d'autres stratégies existent et d'en étudier les déterminants.

References: Alaray V., Duteurtre G., Faye B., 2011. Élevages et sociétés : les rôles multiples de l'élevage dans les pays tropicaux. INRA Prod. Anim., 2011, 24 (1), 145-156 Bengoumi M., Ameziane El Hassani T., 2013. Evolution and efficacy of transfer of technologies in small ruminant production systems in

North Africa. In: Chentouf M. (Ed), Lopez-Francos (Ed), Gabina M. (Ed). 8th International Seminar FAO-CIHEAM Network on Sheep and Goats "Technology creation and transfer in small ruminants: roles of research, development services and farmer associations." Tangier, Morocco, 11 to 13 June 2013. *Options Méditerranéennes : Série A. n. 108*, pp. 15-24.

Chentouf M., Ben Bati M., Zantar S., Boulanouar B., Bister J.L., 2006. Evaluation des performances des élevages caprins extensifs dans le nord du Maroc. In: Mena Y. (ed.), Castel J.M. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.). *Analyse technico-économique des systèmes de production ovine et caprine : méthodologie et valorisation pour le développement et la prospective*. Zaragoza : CIHEAM / FAO / Universidad de Sevilla, 2006. *Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n° 70*, pp. 87-93.

Chentouf M., Zantar S., Doukkali M.R., Farahat, L.B., Jouamaa A., Aden H., 2011b. Performances techniques et économiques des élevages caprins dans le nord du Maroc. In : Bernués A. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Casasús I. (ed.), Chentouf M. (ed.), Gabiña D. (ed.), Joy M. (ed.), López-Francos A. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.), Pacheco F. (ed.). *Economic, social and environmental sustainability in sheep and goat production systems*. Zaragoza : CIHEAM / FAO / CITA-DGA, 2011. *Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 100*, pp. 151-156.

Chentouf M., 2013. Systèmes de production caprine au nord du Maroc. Contraintes et propositions d'amélioration. In: Chentouf M. (Ed), Lopez-Francos (Ed), Gabina M. (Ed). 8th International Seminar FAO-CIHEAM Network on Sheep and Goats "Technology creation and transfer in small ruminants: roles of research, development services and farmer associations." Tangier, Morocco, 11 to 13 June 2013. *Options Méditerranéennes: Série A. Séminaires Méditerranéens ; n° 108*, pp. 25-32.

Chiche J., 2004. L'élevage des ovins et des caprins au Maroc entre la spéculation et la rusticité. In : Dubeuf J.-P. (ed.). *L'évolution des systèmes de production ovine et caprine : avenir des systèmes extensifs face aux changements de la société*. Zaragoza : CIHEAM, 2004. *Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 61*, pp. 263-270.

Dedieu B., Cournut S., Madelrieux S., 2010. Transformations des systèmes d'élevage et du travail des éleveurs. *Cah Agric* 2010 ; 19: 312-5. DOI: 10.1684/agr.2010.0431.

DPAT (Direction de Planification et d'Aménagement du Territoire), 2010. *Annuaire des statistiques*. Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Wilaya de Tizi-Ouzou. 177 p. DSA (Direction des Services Agricoles), 2011. *Annuaire des statistiques agricoles de la Wilaya de Tizi-Ouzou*. Service des Statistiques. Direction des Services

Agricoles. Wilaya de Tizi-Ouzou. 116 p. DSA (Direction des Services Agricoles), 2013. *Annuaire des statistiques agricoles de la Wilaya de Tizi-Ouzou*. Service des Statistiques. Direction des Services Agricoles. Wilaya de Tizi-Ouzou. 170 p.

Dubeuf J. P., Boyazoglu J., 2009. An international panorama of goat selection and breeds. *Livestock Science* 120 (2009) 225–231.

El Otmani S., Hillal S., Chentouf M., 2013. Milk production and composition of « Beni Arouss » North Moroccan local goat. In: Chentouf M. (Ed), Lopez-Francos (Ed), Gabina M. (Ed). 8th International Seminar FAO-CIHEAM Network on Sheep and Goats "Technology creation and transfer in small ruminants: roles of research, development services and farmer associations." Tangier, Morocco, 11 to 13 June 2013. *Options Méditerranéennes: Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 108*, pp. 457 - 460.

Escareño L., Salinas-Gonzalez H., Wurzinger M., Iñiguez L., Sölkner J., Meza-Herrera C., 2013. Dairy goat production systems. Status quo, perspectives and challenges. *Trop Anim Health Prod.* 45:17–34

Faye B., Alary V., 2001. Les enjeux des productions animales dans les pays du Sud. *INRA Prod. Anim.*, 2001, 14 (1), 3-13

Gibon A., Roux M., Vallerand F., Flamant J.C., 1989. *Éléments conceptuels et méthodologiques pour l'approche des exploitations d'élevage : quelques exemples français*. 40ème Réunion Annuelle de la Fédération Européenne de la Zootechnie. Dublin – Irlande. 27-31 Août 1989, 11 p.

Kadi S.A., Hassani F., Lounas N., Mouhous A., 2013. Caractérisation de l'élevage caprin dans la région montagneuse de Kabylie en Algérie. In : Chentouf M. (Ed), Lopez-Francos (Ed), Gabina M. (Ed). 8th International

Seminar FAO-CIHEAM Network on Sheep and Goats "Technology creation and transfer in small ruminants: roles of research, development services and farmer associations." Tangier, Morocco, 11 to 13 June 2013. *Options Méditerranéennes: Série A. Séminaires Méditerranéens ; n° 108*, pp. 451 – 456.

Landais E., 1998. Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* (33). 15 p. <http://www.inra.fr/dpenv/landac33.htm>.

Madani T., Hubert B., Vissac B., Casabianca F., 2002. Analyse de l'activité d'élevage bovin et transformation des systèmes de production en situation sylvopastorale algérienne. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 2002, 55 (3) : 197-209.

MADR., 2008. Décision n°2023 du 15 décembre 2008 fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le compte d'affectation spéciale n° 306-067 intitulé « Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole » (FN DIA) ainsi que les modalités de paiement des subventions. Madry W.,

- Mena Y., Roszkowska-Madra B., Gozdowski D., Hryniewski R., Castel J. M. 2013. An overview of farming system typology methodologies and its use in the study of pasture-based farming system: a review. *Span J Agric Res* 2: 316-326
- Mouhous A., Ayadi F., Ouchene A., 2012. Caractérisation de l'élevage bovin laitier en zone de montagne. Cas de la région de Tizi-Ouzou (Algérie). *Renc. Rech. Ruminants* 19 : 301.
- Oregui L.M., Falagan Prieto A., 2006. Spécificité et diversité des systèmes de production ovine et caprine dans le bassin méditerranéen. In: Mena Y. (ed), Castel J.M. (ed), Morand-Fehr P. (ed). *Analyse technico-économique des systèmes de production ovine et caprine: méthodologie et valorisation pour le développement et la prospective*. Zaragoza : CIHEAM/FAO/Universidad de Sevilla, 2006. *Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n° 70*, pp 15-21.
- Sahli Z., 2010. *Rapport Final : Projet Agriculture et Rural Durables en régions de montagne –ADRD-M (E-forum Algérie sur la situation et le devenir des montagnes algériennes)*. Agriculture et Développement Rural Durables. Projet pour des Politiques de Montagne. FAO-CIHEAM. IAM BARI. Janvier 2010. 13 p.
- Srairi M.T., Leblond J.M., Bourbouze A., 2003. Production de lait et/ou de viande : diversité des stratégies des éleveurs de bovins dans le périmètre irrigué du Gharb au Maroc. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 2003, 56 (3-4): 177-186.

Géocarrefour Vol. 82/4 (2007) Les parcs nationaux entre conservation durable et développement local Johan Milian Le dilemme entre développement et protection dans les montagnes du Maroc - le cas des parcs du Moyen Atlas

Référence électronique Johan Milian, « Le dilemme entre développement et protection dans les montagnes du Maroc - le cas des parcs du Moyen Atlas », Géocarrefour [En ligne], Vol. 82/4 | 2007, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 13 octobre 2012. URL : <http://geocarrefour.revues.org/3002>

Éditeur : Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon <http://geocarrefour.revues.org> <http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://geocarrefour.revues.org/3002> Ce document est le fac-similé de l'édition papier. © Géocarrefour

Le dilemme entre développement et protection dans les montagnes du Maroc - le cas des parcs du Moyen Atlas créer les premiers "parcs nationaux" du pays (le Toubkal, dans le Haut Atlas en 1942, et le petit parc du Jbel Tazekka en 1950). Ces aires protégées dépendaient en pratique de l'intérêt que leur portaient les chefs de secteurs et ne bénéficiaient que de budgets étiqués ne permettant aucune mise en valeur ni véritable action planifiée dans la d u r é e .

Dans les années 1980, la ratification de conventions internationales (Ramsar, Berne) et l'arrivée d'une nouvelle génération de cadres au sein de l'AEF ont fait émerger des préoccupations plus exigeantes en matière de protection. La création du parc du Sous-Massa en 1991 a concrétisé les premiers efforts, mais les difficultés rencontrées dans le projet de l'Iriki ont révélé le besoin de s'adapter aux évolutions conceptuelles en matière de protection et d'élaborer une véritable politique en ce domaine. L'étude menée entre 1992 et 1994 (MAMVA-AEFCs, 1994) a jeté les bases de cette politique. En dépit de ses i m p e r f e c t i o n s³, ce travail a eu le mérite de dresser l'état de la biodiversité dans le royaume et de hiérarchiser les enjeux avec la typologie des SIBE4 pour proposer un programme d'action tout en mettant en garde les autorités vis-à-vis d'un certain nombre d'écueils quant à l'organisation de la protection. Deux options se présentaient sur le choix de l'outil à privilégier pour refléter la diversité des milieux et des enjeux de conservation de la biodiversité : créer un réseau de petites unités de protection forte ou installer des structures de grande superficie (40 à 60 000 ha) permettant la conservation d'écosystèmes entiers. La deuxième option a été retenue en raison des possibilités qu'elle offrait pour mettre en place des corridors écologiques efficaces mais aussi élargir les objectifs de la protection à une optique de projet de territoire. En octobre 2004, quatre nouveaux

Carrefour bioclimatique au contact des domaines méditerranéen, atlantique et saharien, le royaume du Maroc abrite une grande variété de milieux qui en fait un pays particulièrement riche en termes de diversité spécifique, écosystémique et paysagère. Le programme engagé à la fin des années 1980 vise à faire de la

protection de la nature l u n véritable secteur d'intervention dans lequel les aires protégées se voient également assigner une mission d'organisation et d'animation du développement local. Mon propos est de faire un point sur la mise en œuvre de cette politique et d'étudier comment elle a parallèlement contribué à la démarche engagée par les autorités marocaines pour revisiter les problématiques qui se posent en zones de montagne et adopter une lecture intersectorielle et multifonctionnelle des enjeux d'aménagement du territoire sur ces espaces. À travers l'étude de deux parcs situés dans le Moyen Atlas, nous verrons comment s'opère sur le terrain la traduction des objectifs nationaux, quels sont les points forts et les limites de cette démarche ; nous aborderons aussi comment les logiques d'installation et de fonctionnement de ces parcs entrent en résonance avec les besoins et les attentes des sociétés locales.

LES PARCS AU CARREFOUR DES POLITIQUES DE PROTECTION ET DE LA MONTAGNE

La protection de la nature n'a longtemps constitué qu'un domaine marginal de l'activité de la puissante Administration des eaux et forêts (AEF), sans vision synoptique ni programmatique. Du temps de la colonisation, l'effort de protection était réduit à la mise en défens de quelques zones forestières (grâce à la législation forestière de 1917), à l'instauration de réserves cynégétiques pour les grands ongulés (d a h i r² de 1923) et à l'inventaire de "sites paysagers" (monuments historiques et naturels). Le dahir de 1934 permet de

1 - Le terme de protection est privilégié ici en référence à la notion de politiques de protection de la nature et est employé de manière neutre (action de protéger la nature), le terme de conservation étant réservé aux déclinaisons méthodologiques consacrées (économie de la conservation, conservation intégrée) se rapportant à sa mise en œuvre.

2 - Décret.

3 - La Stratégie nationale pour la biodiversité établie en 2000 par le MATEE a plus particulièrement évoqué à ce sujet les choix méthodologiques qui ont privilégié

une "vision mégascopique" de la représentativité spécifique et mésologique, au détriment d'études plus ciblées, une préférence qui s'expliquait par la grande hétérogénéité des milieux marocains et le travail de synthèse que devait fournir le programme.

4 - Chaque SIBE doit être doté d'un plan de gestion sur la base des objectifs reconnus aux zones protégées selon une approche multifonctionnalisée : préservation de la biodiversité, protection du patrimoine et promotion de l'écotourisme.

177VOL 82 4/2007ÉOCARREFOUR

Johan MILIAN UMR Dynamiques Rurales, Université de Toulouse-Le Mirail

R É S U M É Cet article aborde la mise en œuvre de la politique des parcs nationaux engagée au Maroc depuis les années 1990. Son intérêt se porte plus précisément sur les zones de montagne, fortement sollicitées par ce programme. En s'appuyant sur les cas de deux parcs du Moyen Atlas, il explore comment l'objectif de protection se décline et s'articule avec les formes d'organisation sociale, économique et politique existantes. Il souligne l'acuité de la problématique d'interface qui se pose entre les enjeux de protection et de valorisation à l'œuvre dans un espace perçu comme défavorisé et dont les milieux souffrent d'une grande vulnérabilité et qui est soumis à des dynamiques de mutation et de recomposition rapides.

A B S T R A C T This paper assesses the implementation of the national parks policy in Morocco since the mid 1990s. It considers specifically mountainous zones which are particularly concerned by this programme. Using two examples of parks in the Middle Atlas, it looks at how the aim of conservation is related to existing forms of social, economic and political organisation. The article highlights the importance of the interface between protection and development in an area perceived as disadvantaged in which the different environments are extremely vulnerable and in which the forces of change and restructuring are rapid.

MOTS CLÉS Conservation de la nature, développement local, Maroc, Moyen Atlas, politiques de la montagne

KEY WORDS Nature conservation, regional development, Morocco, Middle Atlas, mountain policies

importantes. Représentant 30% du territoire et 20% de la population du royaume, les montagnes du Maroc connaissent des mutations profondes et rapides (exode rural, re compositions des sociétés locales, pénétration touristique, disparités spatiales grandissantes) qui

s'accompagnent de graves problèmes environnementaux (effets de la sécheresse, modifications des pratiques pastorales, pression sur les milieux forestiers, dégradation des sols, impacts de la petite hydraulique agricole). Cette situation met au premier plan le problème de la vulnérabilité des milieux, à l'interface entre enjeux de protection et de valorisation de l'espace montagnard.

Les efforts engagés depuis les années 1980 pour réduire les handicaps structurels des régions de montagne sont lents à se concrétiser (Boujrouf & Giraud, 2000). La réorganisation de l'État, engagée avec la déconcentration de ses services et la politique de régionalisation, restait insuffisante aux yeux de certains experts pour porter dans ces zones une réelle opérationnalité en matière d'aménagement du territoire (Boujrouf, 1996). L'émergence, au niveau international, d'une "problématique montagne", ainsi que l'initiative de l'AEF dont la nouvelle politique générale dressée dans le Plan forestier national (PFN) de 1999 a affecté des lignes d'action prioritaires destinées aux zones de montagne, ont favorisé l'établissement d'un programme à la fois prospectif et stratégique qui soit spécifiquement destiné à ces régions.

Préparée sur l'initiative de l'AEF, avec notamment le concours d'experts français (DATAR, élus, universitaires) et validée au niveau interministériel en 2002, la Stratégie de protection et de développement de la montagne consacre le principe de multifonctionnalité de l'espace montagnard et se pose en outil de médiation pour inciter "les acteurs de la montagne" à s'affranchir d'une culture relationnelle à la fois sectorielle et conflictuelle. Les enjeux de protection y sont étroitement pris en considération en vue d'assurer la "gestion intégrée et durable" des écosystèmes et "prévenir toute dégradation des ressources naturelles et de la qualité de l'environnement", une orientation que confirme un autre document programmatique, la Stratégie nationale de protection de l'environnement. Établie en 2003, cette dernière ambitionne la mise en place d'un "programme de développement socioéconomique intégré des populations de montagne et la valorisation des produits de montagne" et cible plusieurs opérations pour y parvenir.

La carte de la pauvreté, établie à partir du recensement de 2004, a confirmé la forte imbrication entre les enjeux de protection et de développement dans l'espace montagnard. Toutefois deux raisons ont freiné l'élaboration d'une véritable politique de la montagne. La première tient à la difficulté et à la complexité que parcs furent ainsi créés et le vieux parc du Tazekka fut agrandi (fig. 1). Les plans de gestion des parcs existants ou projetés, établis au cours de l'étude de 1994, sont essentiellement restés des documents de

travail, mais le Plan directeur des aires protégées élaboré à la même occasion a pu être progressivement mis en œuvre. Les services du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement (MATEE) et de l'AEF devenue en 2005 le Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification⁵ préparent également l'extension de certains parcs et la création de nouveaux afin de compléter le réseau, mais les autorités ne souhaitent pas les imposer s'ils font l'objet de contestations importantes. La création de réserves naturelles⁶ est également en cours ainsi que celle de vastes réserves de biosphère⁷, un outil qui semble toutefois encore assez méconnu des agents de terrain et dont l'utilisation émane d'abord d'une volonté nationale plus que d'une mobilisation locale.

Ce programme a insufflé une vision rénovée de la protection, en proposant d'en faire un projet multifonctionnel. Le royaume dispose-t-il toutefois des outils juridiques et des savoir-faire cognitifs et techniques pour appliquer cette approche, d'autant que les difficultés, soulignées lors du démarrage de cette politique (Billand, 1996 ; Boujrout, 1996), semblent persister (Peyron, 2004) ? Même si le décret organisant le fonctionnement du parc de Sous-Massa (en 1998) a créé un précédent, les supports juridiques existants sont anciens, limités et ne permettent pas encore la prise en compte de tous les objectifs d'une protection conçue dans une perspective de conservation intégrée. Par ailleurs, le choix de créer des grands parcs obligeait d'inclure des milieux largement anthropisés. Pour cette raison, les parcs devraient être reclassés pour la plupart en parcs naturels une fois la loi sur les aires protégées promulguée⁸, car peu d'entre eux pourront répondre aux critères de classification de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Une certaine imprécision demeure cependant sur les intentions des autorités qui concèdent que ces parcs ne peuvent pas être des outils de protection forte mais souhaitent les voir versés en catégorie II ou, à défaut, en III. Cette ambiguïté souligne l'articulation difficile entre un objectif ambitieux de reconnaissance internationale (afficher un vaste réseau de parcs nationaux reconnus comme tels) et les implications du choix méthodologique de la conservation intégrée.

Les parcs sont, pour une bonne partie d'entre eux, localisés dans les zones de montagne (fig. 1), ce qui ne doit rien au hasard. L'étude de 1994 avait confirmé la richesse de ces espaces, identifiés comme des pivots du futur réseau des aires protégées puisque la moitié des SIBE y a été localisée. L'AEF dispose également, dans ces zones, d'une maîtrise foncière et de prérogatives

178 VOL 82 4/2007 Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc)

5 - Jusqu'alors rattachée au Ministère de l'Agriculture, l'administration forestière est désormais autonome pour favoriser la transversalité de ses actions et est directement placée sous l'autorité du Premier Ministre. Ses services sont les gestionnaires des parcs. Par commodité nous conserverons le sigle AEF.

6 - Les SIBE ont été hiérarchisés par ordre de priorité, ceux n'ayant pas été inclus dans les parcs devant servir de support à des réserves naturelles afin de constituer le deuxième échelon du réseau des aires protégées. Une troisième catégorie de SIBE concerne les sites de moindre importance.

7 - Notamment avec les projets d'une grande réserve de biosphère de la cédraie dans le Moyen Atlas et celui de constituer la première réserve transcontinentale marine et terrestre entre les régions du Rif et de l'Andalousie.

8 - Cette loi a été préparée par l'AEF et le MATEE et prévoit une typologie classique de cinq outils (parc national, parc naturel, réserve naturelle, réserve biologique domaniale et site naturel).

9 - Élaborer une loi spécifique pour la protection et le développement de la montagne ; améliorer l'état des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes de montagne ; élaborer un plan de développement des écosystèmes montagnards et installer un observatoire de la montagne ; conduire enfin "deux études stratégiques d'aménagement et de développement" sur les Haut et Moyen Atlas.

projet de parc du Haut Atlas Oriental, A. Bourbouze (1997), qui fut membre du comité d'experts de l'étude de préfiguration des aires protégées, expliquait que jusqu'alors "les parcs n'avaient pas reçu de traitement bien différents de celui des autres espaces soumis à la législation forestière" du fait du manque de moyens humains, matériels, des habitudes des forestiers et des populations riveraines confrontées à la nécessité d'accroître leur pression sur les espaces forestiers, une spirale entraînant un "haut degré d'exploitation des milieux". S. Boujrout (1996) craignait, quant à lui, de voir "ces nouveaux zonages" venir plus compliquer la carte politicoadministrative qu'aider à résoudre les problèmes de parcellisation des responsabilités entre domaines d'intervention sectoriels. Mise au premier plan, la question de l'effectivité de la protection comme pratique gestionnaire montre toute l'importance du type et du contenu des projets de territoires que les structures porteuses sont en mesure de pouvoir générer. Afin d'apprécier si ces parcs en construction émergent comme forces d'organisation et d'innovation pour les zones de montagne tout en favorisant les principes et les normes défendus par la conservation intégrée, nous allons nous focaliser sur deux cas situés dans le massif du Moyen Atlas, Ifrane et le Tazekka. Les objectifs de protection y sont

étroitement associés à la conservation des massifs forestiers, considérés comme un patrimoine d'une grande valeur, à la fois sur les plans écologique, symbolique et économique. Cette articulation recouvre un large

posait sa formulation sur le plan juridique, alors même que la législation de cadrage en matière environnementale n'est pas complètement opérationnelle. Les bénéfices éventuels d'une loi Montagne ne semblaient pas acquis. La deuxième raison c'est que ce projet pouvait générer une certaine agitation politique. Si la montagne devait bénéficier d'un régime spécifique, d'autres régions (les oasis et les régions frontalières) pourraient réclamer un traitement similaire au prétexte de leur statut de zones fragiles, menacées ou marginalisées du fait de leurs difficultés structurelles et conjoncturelles. Le Maroc abandonne donc le projet d'une politique de la montagne stricto sensu, mais pas le principe d'une territorialisation de projet sur les zones de montagne autour de quelques problématiques clefs mises en œuvre dans les programmes de développement rural intégré (PDRI) mis en place par l'AEF. Le programme des aires protégées vient participer de ce mouvement. Le souci d'afficher une ambitieuse politique corrélant la protection aux enjeux du développement dans ces zones jugées défavorisées, répond bien sûr à un positionnement stratégique des autorités en vue d'asseoir leur légitimité internationale. La mission des parcs de montagne paraît toutefois bien complexe : elle est tout autant de proposer des solutions pour éviter l'érosion de la biodiversité que de formuler des réponses à l'exode rural qui constitue un des problèmes majeurs du pays. Des réserves ont cependant été formulées à ce sujet. Il y a dix ans, dans un article consacré au

179VOL 82 4/2007Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc)

Figure 1 : Les parcs nationaux du Maroc (2007)

populations rurales et ambitionne la mise en œuvre d'une "gestion rationnelle, participative et intégrée des ressources naturelles" dans un groupe de douze communes de la région de Khénifra. Ce secteur va accueillir l'un des nouveaux parcs projetés par l'administration marocaine.

Il y a donc une continuité entre les volets PDRI et aires protégées en matière de gestion territoriale, notamment traduite dans la préparation de la Stratégie d'aménagement et de développement du Moyen Atlas. Réalisée sous le patronage de la Direction de l'aménagement du territoire en partenariat avec d'autres administrations, les collectivités locales, des universitaires, des agences de coopération étrangères ainsi que des ONG, elle a pour but de mobiliser les différentes catégories d'acteurs participant à la gestion

de la montagne pour produire un diagnostic territorial de référence. Doublée d'un document de programmation, elle permettrait de planifier le développement local sur la base d'une stratégie de réhabilitation et de valorisation du massif (identification de mesures organisationnelles et financières d'appui, prescriptions en matière d'aménagement et d'urbanisme, mesures pour assurer la sauvegarde du patrimoine, réalisation d'un schéma des équipements et des services). Comment s'articule, en pratique, l'interface protection/valorisation ? Les autorités promeuvent la mise en œuvre de pratiques fondées sur une conservation active et une gestion participative pour souscrire aux recommandations de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en matière de finalité et d'ingénierie de la protection. Cela représente un enjeu de légitimité mais aussi un défi de taille, les écueils et les dévoiements dans le domaine de la gestion participative étant nombreux (Rodary, 2001). La difficulté est d'autant plus grande que le poids de l'héritage conflictuel entre forestiers et populations rurales sur l'accès aux ressources demeure une donnée fondamentale dans cette région.

180 VOL 82 4/2007 Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc)

éventail de problématiques. J'explorerai ici deux thématiques : le retour sur expérience et les formes d'organisation de l'action en regard des orientations définies au sein des parcs et la question du développement touristique.

LE MOYEN ATLAS CENTRAL ET SEPTENTRION AL : UN LABORATOIRE NATIONAL EN MATIÈRE DE CONSERVATION INTÉGRÉE ?

La traversée du Moyen Atlas frappe l'observateur qui, partant du Saïs, voit se succéder, sur à peine 100 km, les différents étages de la montagne méditerranéenne humide puis sub-aride avant d'atteindre les vallées sèches du bassin de la Moulouya. La richesse de la biodiversité et la mosaïque de milieux de cette région est connue (Lecomte, 1986) et a été confirmée par l'étude de 1994. Toutefois, leur état dépend étroitement de la pression anthropique dans ces montagnes fortement humanisées. À l'instar des autres parcs marocains, les parcs du Moyen Atlas sont habités (fig. 2) notamment celui du Tazekka (13 700 ha) qui inclut dans son périmètre plusieurs dizaines de douars (env. 3 000 hab.) et leurs terroirs. Dans le parc d'Ifrane (53 000 ha), l'implantation humaine est localisée pour l'essentiel en périphérie, notamment sur sa frange ouest avec les centres urbains et les bourgs ruraux installés dans les sillons limoneux, et l'existence de plusieurs hameaux à la lisière des grands massifs forestiers qui composent l'essentiel du parc. À l'Est, le parc est

riverain de la plaine du Guigou, une haute vallée sèche entre les secteurs tabulaire et plissé du Moyen Atlas. Historiquement, la forêt n'était pas habitée, les éleveurs y venaient lors des transhumances. Mais des petits noyaux d'habitations précaires et illégaux sont apparus depuis une vingtaine d'années dans la forêt ou à son orée immédiate, aménagés par des nouveaux arrivants venus du Moyen Atlas Oriental, chassés par la sécheresse et la misère.

Les agences de coopération, qui ne portaient pas jusque là une attention particulière au Moyen Atlas, ont été incitées par les pouvoirs publics à venir y travailler ; c'est aujourd'hui la principale zone concernée par les PDRI : - Le programme "Aménagement et protection des massifs forestiers de la province d'Ifrane" démarré fin 2001 et financé par l'Association française de développement (AFD) et la composante française du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a pour objectif la conservation et la mise en valeur des importants massifs agro-forestiers de cette région.

- Le programme "Assistance à la gestion des ressources naturelles" de l'agence de coopération allemande GTZ concerne notamment le parc du Tazekka.

- Le programme "Développement rural participatif dans le Moyen Atlas central" porte sur l'amélioration des conditions de vie des

Figure 2 : Les parcs nationaux du Moyen Atlas (maisons forestières récemment équipées) qui grèvent l'action de terrain.

Le fonctionnement des parcs dépend beaucoup des positionnements individuels au sein de l'AEF, et l'enthousiasme de l'administration centrale pour la protection n'est pas toujours partagé. Le parc du Tazekka faisait figure de parc pilote du temps où un ingénieur essayait de mettre en œuvre le plan de gestion établi par l'étude de 1994. L'équipe de six techniciens qu'il avait réunis, investis chacun de dossiers thématiques (écodéveloppement, promotion, etc.) affichait à son actif quelques réalisations (élaboration d'une plaquette informative, installation d'un centre d'information et d'un écomusée) et avait engagé une riche coopération avec les agences. Elle avait aussi tenté de mettre en place le zonage interne du parc destiné à hiérarchiser les priorités et à articuler les objectifs de conservation et de valorisation. Elle n'est toutefois plus opérationnelle depuis 2000 à la suite d'un conflit avec l'ancien directeur régional de l'AEF qui décida d'un remaniement. Il n'y a plus d'équipe personnalisée sur le terrain : les agents ont rejoint d'autres postes et ceux qui sont affectés sur la zone du parc ne sont pas formés aux missions de protection et s'occupent d'abord des actions "prioritaires" de leurs triages respectifs qui débordent largement des limites du parc. Un seul membre de l'ancienne équipe demeure en place, le technicien chargé du volet

promotionnel et éducatif. Le fonctionnement du parc s'est ralenti même si des opérations demeurent en cours.

Dans un tout autre contexte, la construction du parc d'Ifrane se déroule sous de meilleurs auspices. La cellule d'installation du parc est active depuis trois ans, autour d'une petite équipe de jeunes ingénieurs qui ont su s'épauler de collaborateurs associatifs et de relais locaux. Le parc est en outre soutenu par la délégation provinciale du tourisme. Il se concrétise peu à peu, notamment avec le programme de signalétique lancé en 2006, la construction de la maison du parc à Azrou et l'élaboration du plan d'aménagement en cours de finalisation. Le PDRI "Gestion des massifs forestiers dans la région d'Ifrane" est venu appuyer financièrement l'opérationnalisation du parc et a permis d'engager des études dans les principaux domaines stratégiques et lacunaires, comme l'état de la biodiversité (gestion des populations du magot de Berbérie et identification de bioindicateurs), les potentialités de valorisation écotouristique ou encore l'état des filières structurantes de l'économie rurale, notamment les systèmes agro-pastoraux.

Les gestionnaires des parcs et les bailleurs de fonds souhaitent "associer les populations à la gestion de la biodiversité" pour mieux faire face aux enjeux environnementaux. Le surpâturage dans les milieux forestiers et par extension la question des parcours est considéré comme le

181VOL 82 4/2007 Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc)

10 - Ainsi classées par ordre de priorité : - protection des sols et régulation des eaux ; - contribution au développement socioéconomique des populations rurales ; - protection de la biodiversité et de l'environnement ; - production de bois pour l'industrie et l'artisanat ; - et production de services (paysages, détente et loisirs) pour les populations urbaines.

11 - Principal instrument financier du partenariat EuroMéditerranéen mis en place par la Conférence de Barcelone de 1995.

12 - Zone d'intervention affectée à un agent forestier. Cette orientation a d'abord requis le changement d'attitude de l'AEF, acteur dominant, qui s'inscrit dans une évolution plus large des pratiques de cette administration soucieuse de montrer qu'elle a fait son auto-critique et pris le train de la gouvernance environnementale. Depuis les années 1980, elle s'est progressivement ouverte aux usagers et aux gestionnaires locaux, ainsi qu'à leurs savoirs vernaculaires, pour élargir l'éventail des connaissances et des méthodologies d'action disponibles afin de traiter des problématiques complexes comme la dégradation des sols. Le PFN met en avant le changement des priorités dans les missions du

forestier¹⁰ qui doit "s'assurer la coopération des populations locales". Le programme engagé en 1996 sur l'aménagement des bassins versants, a apporté des savoir-faire en matière de concertation et d'animation rurale et, à cette occasion, les premières initiatives de gestion participative des forêts de montagne furent engagées.

La priorité des cadres de l'AEF a été de collaborer avec les agences de coopération étrangères (européennes et nord-américaines) et le FEM, principal organisme financeur. Le modèle européen a été notamment instillé par les nombreuses structures de coopération (GTZ, AFD, Programme MEDA¹¹) à la fois bailleurs de fonds et soutiens techniques, qui interviennent depuis une quinzaine d'années dans les parcs. Ce partenariat d'experts-praticiens s'effectue donc entre ces deux catégories d'acteurs en situation de pouvoir : l'un légitimé par la maîtrise du levier financier, l'autre par sa forte présence sur le terrain et son rôle institutionnel. À un second niveau, interviennent les partenaires locaux (communes, associations) invités à participer à un certain nombre de projets-programmes.

Les forestiers souhaitent s'affranchir et échapper à une logique d'assistanat, ce qui implique de résoudre des problèmes structurels. Les parcs ont longtemps manqué de personnels en nombre suffisant et bien formés, ce que le PFN a tenté de changer. Les étudiants ingénieurs sont de plus en plus nombreux, dans le cadre de leur mémoire de fin d'études, à investir le domaine de la conservation des ressources naturelles et à s'intéresser à des problématiques d'articulation entre protection et développement. L'École nationale forestière d'ingénieurs (ENFI) a ouvert en 2005 une quatrième option de spécialisation spécifiquement consacrée à la gestion des aires protégées, et devrait pourvoir les parcs en cadres compétents. L'AEF pêche cependant encore par son fonctionnement très hiérarchisé et l'efficacité des orientations définies à Rabat peut être compromise par les priorités qui s'imposent sur le terrain, les directions régionales et provinciales devant composer avec d'autres enjeux que la protection. L'administration reconnaît en outre une insuffisance de moyens humains (surtout en montagne où certains triages¹² a t t e i g n e n t 80 0 0 ha) et techniques (notamment en matière de

13 - Le dépressage est une opération de gestion sylvicole consistant à éclaircir la densité des peuplements d'un même âge afin de permettre la croissance des autres arbres ; ce type d'intervention est aussi pratiquée empiriquement par les populations locales, à la fois dans un but de renouvellement de la ressource forestière mais aussi en fonction des besoins domestiques, d'où des prélèvements parfois trop importants et/ou moins sélectifs.

14 - Le culte du cèdre chez les forestiers a longtemps

entraîné une gestion conservatoire de cette essence qui de l'avis de plusieurs ingénieurs est également pour partie la cause du dépérissement de certains peuplements.

l'interventionnisme de l'État que motivait l'étendue du massif forestier. Conséquence de cet héritage, la population fait preuve d'une faible culture d'initiative et d'un certain attentisme. Les expériences précédentes de gestion collective, fondées sur la participation, n'ont pas toujours été couronnées de succès, à l'image du programme de création de coopératives agricoles conduit à la fin des années 1980. Le parc du Tazekka témoigne bien de ces difficultés, accentuées par le faible niveau d'instruction des populations, le problème de la pérennisation de l'activité des associations ainsi que la faible implication d'élus communaux qui souvent ne résident pas sur place. La mobilisation des populations est d'autant plus difficile à obtenir et surtout à maintenir que les projets sont tributaires de financements extérieurs. Or le temps des bailleurs de fonds n'est pas toujours celui de la gestion participative et ce décalage peut décourager les initiatives locales.

La gestion des parcs fondée sur la coopération inter-étatique v i a les agences suscite aussi des divergences de vue qui doivent être arbitrées. Le cas du magot de Berbérie, le singe qui vit dans les cédraines du Moyen Atlas et dont l'impact sur les peuplements fait débat, montre qu'il existe des différences d'interprétation à propos des dynamiques de milieu et de position quant aux choix de gestion à privilégier. Des forestiers souhaitent pouvoir réguler les populations alors que la protection du magot doit demeurer une priorité pour les organisations environnementales et les coopérateurs. Parfois réticents à examiner les incidences des pratiques de gestion sylvicole¹⁴, certains cadres de l'AEF critiquent cette position en évoquant notamment les impacts provoqués par des opérations de réintroduction engagées sur l'initiative des agences et menées de "manière un peu précipitée" (cas de la gazelle, dans le parc du Sous-Massa). Conçue dans une optique multifonctionnelle et participative, la gestion de la protection est censée prendre en compte les coûts sociaux qu'elle induit et favoriser le développement local mais certaines initiatives posent question. La création dans le parc du Tazekka d'une réserve clôturée de 500 ha pour le cerf de Berbérie a privé la population locale d'une partie des terrains de parcours, l'obligeant à se tourner vers d'autres secteurs et à commettre des actes illégaux. La logique et la manière dont a été conduite cette initiative entrent ainsi en contradiction avec le discours des forestiers présentant désormais le pastoralisme comme un allié pour prévenir les risques de feux et favoriser les dynamiques végétales. En outre les compensations financières que touchent les communautés du parc pour restreindre leurs

prélèvements dans la forêt sont jugées insuffisantes, y compris par certains fonctionnaires. Le programme d'éducation environnementale à destination des écoles privées des villes alentours, engagé depuis 2005 et financé par les agences de coopération, est un autre témoignage des contradictions existantes, quand problème numéro un. Les milieux de cette partie du Moyen Atlas sont théoriquement favorables à la régénération forestière sur le plan climatique mais ils le sont moins sur le plan pédologique (Lecomte, 1986). En outre la pression pastorale s'est modifiée, les parcours étant aujourd'hui journaliers, pour la plupart. Avec la disparition quasi générale d'un fonctionnement fondé sur la complémentarité des différents espaces, la charge pastorale est souvent devenue très supérieure aux possibilités des milieux. La pression sur la forêt est également due à la recherche de terres pour la mise en culture ainsi qu'au dépressage¹ 3 s a u v a g e pour alimenter le bétail et satisfaire les besoins domestiques. L'arrêt des prélèvements clandestins et du pastoralisme transhumant a pu, localement, aider à la reprise des boisements, mais l'expansion des xérophytes est favorisée par la sécheresse, l'évolution des pratiques pastorales et les prélèvements de bois (Labhar, 2000 ; 2001). Le charbonnage bien qu'interdit demeure important du fait des besoins et de la précarité financière des populations rurales. Le marché clandestin du bois enfin, essentiellement pour la menuiserie et l'industrie, constitue une autre cause de déforestation.

L'équation semble simple : comment concilier la conservation des écosystèmes forestiers et les besoins des populations ? Les parcs n'ont pas été précurseurs en ce domaine mais ils ont pu tester des actions de gestion des milieux associant des objectifs complémentaires. L'expérience des opérations de dépressage sur le chêne vert dans le massif du Tazekka a reçu un bon accueil auprès des populations. De nombreuses actions de soutien à l'agropastoralisme ont été effectuées dans ce parc mais souvent de manière ponctuelle. Les nouveaux plans d'aménagement sylvopastoraux du parc d'Ifrane tiennent compte de ces expériences et souhaitent développer une foresterie participative. Documents de travail de qualité, ils prévoient la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations de gestion directement assurées par les populations locales. Cependant les orientations définies peuvent avoir d'autres implications. À Ifrane, l'objectif de réduire la charge pastorale se traduit par la recherche d'une intensification des méthodes d'élevage plutôt que de tenter de restaurer les systèmes transhumants. Ce choix risque de favoriser les exploitations des gros éleveurs qui sont souvent des citadins et d'avoir des répercussions sociales fortes. Aussi le dialogue avec le maximum d'usagers est-il

essentiel. Les forestiers cherchent à s'entourer d'acteurs compétents en mobilisant des savoir-faire acquis dans d'autres expériences. Une association originaire du Tafilalt est ainsi intervenue dans les parcs du Haut Atlas Oriental puis d'Ifrane pour aider à la structuration et la coordination du secteur associatif. Cependant, le contexte socioculturel semble peu favoriser la mobilisation autonome de la population locale, cette région ayant été marquée par un fort 182 VOL 82 4/2007 Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc) pratiquer les sports d'hiver¹ 5. La vallée de l'oued Tizgit, en périphérie d'Ifrane et du parc, est également soumise à une forte fréquentation dès le printemps, alimentée par les familles citadines des classes moyennes et populaires qui viennent y passer la journée. Les stations d'Ifrane et d'Imouzzer ainsi que la zone des d a y a t s l 6 au Nord du parc accueillent aussi de nombreux résidents saisonniers venus des grandes villes du Saïs et de la côte atlantique. Cette vogue de la villégiature gagne Azrou. On rencontre également une fréquentation plus erratique essentiellement composée de touristes étrangers près de quelques monuments naturels ou de sites intéressants les naturalistes. Ifrane et Imouzzer se distinguent enfin par l'importance du tourisme social, de nombreuses institutions publiques y ayant installé des centres de vacances. Le parc du Tazekka, quant à lui, attire les habitants de Taza lors d'escapades de fin de semaine mais également de la ville-enclave de Melilla et à un degré moindre des centres urbains de la côte rifaine. Il s'agit plus d'un espace de récréation (en pratique limité au centre d'estivage de Bab Bou Idir) que d'un espace touristique à proprement parler malgré la présence d'un site de grande renommée (gouffre de Friouatto) qui reçoit environ 25 000 visiteurs par an. La plus grande partie du parc méconnaît ainsi toute forme de fréquentation touristique et conserve un caractère profondément rural.

En promouvant une protection multifonctionnelle, les pouvoirs publics entendent faire des parcs de véritables ressources touristiques pour contribuer au développement territorial des zones qui les accueillent. Deux points semblent à ce sujet problématiques et doivent être traités. Tout d'abord les difficultés d'accès à certaines zones (la plupart des sites touristiques sont peu accessibles pour qui n'est pas motorisé) et l'insuffisance de structures d'accueil et d'hébergement font d'une grande partie du Moyen Atlas un isolat touristique. Même le secteur d'Ifrane souffre d'un souséquipement. L'absence de continuité du tissu touristique se mesure aussi à la faible structuration de la filière au niveau des villes intermédiaires qui sont les relais et les portes d'entrée de ces parcs (Sefrou, Azrou, Taza). Le manque de compétences ensuite, de

formation et de mise en réseau ne favorise pas une culture de la "qualité touristique" et entretient une conception minière de cette ressource, chaque maillon essayant de tirer un petit profit sans se projeter dans une logique d'ensemble. L'action de l'État est aussi parfois contradictoire, par exemple le manque de promotion (un portail spécifique consacré au tourisme rural dans le Moyen Atlas a été ouvert en 2004 mais il fonctionne mal) ou le problème des guides : il n'y a pratiquement pas de guides officiels dans le Moyen Atlas car ils sont formés à l'école de Tabant dans le Haut Atlas et donc ne connaissent pas la région.

Une certaine confusion existe aussi sur le projet de développement touristique, notamment entre on sait que la plupart des enfants habitant le parc ne bénéficient pas d'un enseignement régulier et que leurs écoles manquent cruellement de m o y e n s .

L'ESSOR DU TOURISME DE MONTAGNE ET SES IMPLICATIONS POUR LE MOYEN ATLAS

Jusqu'aux années 1990, la montagne ne représentait pas une priorité du développement touristique au niveau national (Bellaoui, 2004). Elle demeurait une destination secondaire dans l'éventail des produits marocains. Si les flux en direction des zones de montagne augmentent, en avoir une appréciation réelle est toujours difficile (Jennan, 2005). Toutefois le développement touristique occupe désormais une place centrale dans les débats sur les perspectives d'évolution des massifs. Le double objectif de valorisation touristique de la montagne, comme de la nature protégée, formule aujourd'hui une dialectique spécifique de m a r k e t i n g territorial, fortement soutenue par les institutionnels, des aménageurs mais aussi des universitaires, qui les associent dans une problématique commune (Guiri, 2005 ; Jennan, 2005). Cet affichage s'explique par l'enjeu que représente désormais la montagne à l'échelle nationale, en permettant d'élargir l'offre pour atteindre l'objectif poursuivi des dix millions de touristes en 2010.

Or, la situation actuelle ne paraît pas satisfaisante dans le Moyen Atlas, car ses ressources touristiques semblent encore insuffisamment exploitées en dépit de ses potentialités (Jennan, 2005 ; Tribak et al., 2006). Existe-t-il un "produit montagne" dans le Moyen Atlas et qui sont les acteurs susceptibles de le porter et de le promouvoir ? Quelle place occupent les parcs dans le paysage touristique de cette région ? Longtemps dans l'ombre du Haut Atlas, le Moyen Atlas est resté en retrait de la mise en valeur touristique. Les agences internationales lui accordent une faible place et, dans le circuit des villes impériales, il ne constitue qu'une courte étape entre Fès et Marrakech, généralement dans la cédraie d'Azrou. En dépit d'une situation géographique avantageuse, le massif se distinguait

jusqu'à peu par une quasi absence de programmation et d'organisation en matière touristique. L'évolution du contexte national pousse aujourd'hui au développement de la fonction touristique de cette région.

Afin de parler du tourisme dans les parcs il convient en premier lieu de recenser l'existant. Le tourisme de proximité domine largement, le Moyen Atlas étant traditionnellement un havre de fraîcheur attirant à la saison estivale les populations des villes du Saïs vers les hauts lieux de villégiature hérités de la période coloniale. Dans le parc d'Ifrane, il concerne d'abord la ville même, ancien centre d'estivage devenu une station mondaine orientée vers un tourisme résidentiel aisé, stimulé notamment par la possibilité d'y

15 - La petite station de Mischlifan est d'ailleurs située à l'intérieur du parc.

16 - Une dayat est un lac permanent de montagne, généralement sur substrat karstique, très sensible aux fluctuations de la nappe souterraine.

183VOL 82 4/2007Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc) nue par l'utilisation récurrente, dans les discours (institutionnels, experts internationaux, associations et même scientifiques), des termes de tourisme "durable", "éthique" ou "solidaire", mais insuffisamment étayés. Le Maroc continue à souffrir des méfaits du tourisme de masse balnéaire avec les grands projets de stations intégrées en cours de réalisation mais aussi, selon certains auteurs, du détournement de la mode du tourisme "patrimonial" par certains promoteurs et investisseurs peu scrupuleux (Saïgh Boustia et al. , 2004). En pratique, le tourisme proposé ou que l'on veut promouvoir dans le Moyen Atlas relève plutôt du registre du tourisme rural, ce qui semble correspondre aux capacités et aux besoins des populations en termes de responsabilisation et de dynamisation économique et sociale (Zarguef, 2005).

Les pistes évoquées dans le secteur agritouristique, telles que le développement de filières fromagère caprine, mellifère ainsi que du petit artisanat rural reprennent des initiatives qui ont fourni des résultats dans le Haut Atlas et permis à des gens de sortir de la grande précarité. Les parcs souhaitent favoriser l'accueil chez l'habitant, en créant des gîtes dans les douars. Des structures existent mais fonctionnent mal, faute d'une demande réelle, de moyens matériels et de savoir-faire, le problème de la langue se pose notamment dans le Tazekka. D'autres produits, mis en place par des néo-ruraux souvent dotés d'une formation supérieure et en possession de capitaux importants, s'adressent à une clientèle fortunée venue des villes côtières ou de l'étranger. L'activité commence cependant à être mieux organisée, d'abord, avec la constitution du Pays d'accueil touristique d'Ifrane-Moyen Atlas, qui englobe un vaste périmètre

depuis le massif du Kandar jusqu'aux montagnes de Khénifra. L'initiative vient aussi des habitants, notamment des néo-ruraux qui exercent un effet d'entraînement. Pour pallier les défaillances logistiques en matière de médiatisation, des exploitants de gîtes et des hôteliers de la région d'Ifrane envisagent la création d'une agence touristique. Certains proposent déjà des activités connexes à l'hébergement associant des familles d'éleveurs (visite des troupeaux, spectacles de chant et danse à Azrou). Ils cherchent aussi à diversifier l'offre, par exemple en créant des circuits itinérants de randonnée pédestre ou équestre avec hébergement dans des auberges rurales (Azrou, itinéraire Tazekka-Bou Iblane) sur un modèle amélioré de ce qui existe dans le Haut Atlas. D'autres idées, encore marginales, pourraient être promues à l'image des pratiques d'échange familial (entre nationaux, mais aussi avec des étrangers) qui existent dans le bourg d'Aïn Leuh. De manière générique, le Moyen Atlas essaierait en somme de se distinguer du Haut Atlas en se positionnant sur deux registres : jouer sur la gamme d'un tourisme plus convivial que la prestation fournie dans les grands centres touristiques et fournir un produit "plus

184 VOL 82 4/2007 Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc)

authentique" à l'image des festivals populaires qui existent dans le Tazekka ou plus récemment dans le secteur des dayats à Ifrane. Cependant on reste pour l'heure dans une logique "tous azimuts" et la protection de la nature est souvent perçue comme l'un des supports de ce que l'on pourrait appeler un "pack écotouristique" mais sans que des orientations claires en termes de préférences et de faisabilité ne soient dégagées. Le problème de la complémentarité de l'offre entre sites se pose aussi, pour éviter les méfaits des phénomènes de mimétisme, les rivalités qui ont pu se poser ailleurs entre communautés (Mounkachi, 1996) et favoriser un maximum d'emplois induits pour contribuer de manière directe à l'économie locale.

Toutefois, les parcs du Moyen Atlas représentent-ils un gisement touristique spécifique et, si oui, pour quels segments ? Ils ne connaissent pas encore vraiment leur public, même si certains organismes (ENFI, bureaux d'étude) ont commencé à fournir des informations sur les profils et les motivations des visiteurs. Mais ces études se sont concentrées sur les sites du tourisme de proximité, essentiellement familial et peu pourvoyeur en recettes. Il n'y a pas eu de travaux sur la demande, or des études de marché semblent indispensables pour apprécier les aspirations du tourisme international et notamment identifier si la clientèle existe pour des produits de type "tourisme éthique" et écotourisme. Cette question doit aussi être mise en regard avec les transformations majeures affectant deux unités

paysagères clefs de la typicité du Moyen Atlas : - Les paysages agropastoraux des zones de poljés, notamment à Ifrane (expansion des cultures arboricoles, mitage résidentiel, réduction des superficies lacustres du fait du pompage). - Les paysages sylvopastoraux de l'étage mesoméditerranéen (régression des séries arborées, extension des géofaciès à espèces x é r o p h i l e s) . Ces mutations dans la physionomie du Moyen Atlas sont susceptibles d'avoir des incidences sur les représentations des habitants, mais également des visiteurs, et pourraient affecter les potentialités touristiques. De même, les effets induits du développement de l'économie touristique sur les autres secteurs d'activité notamment l'économie agricole, sur la vie socioculturelle des autochtones (question du changement social) ainsi que sur les milieux et les paysages, ne sont pas vraiment pris en compte. Le développement de cette fonction touristique présente le risque d'accroître la vulnérabilité des milieux et par incidence celle d'une partie des populations locales. Les programmes essaient d'éviter les nouveaux équipements, comme les pistes carrossables, favorisant la pénétration en forêt. Malgré ces précautions, une problématique plus générale s'impose : comment gérer les implications de la hausse de la fréquentation et de sa diffusion dans des secteurs déjà marqués par la raréfaction de ressources vitales comme l'eau ? Dans la région

pastorale en sursis. De même les savoir-faire en matière d'économie de la conservation semblent encore assez ténus dans cette région. Si des efforts sont faits pour conduire à la participation, la mobilisation des populations locales dans l'animation rurale et le portage de projets doit être renforcée ce qui nécessite de mieux accompagner les transformations sociales et économiques en cours, de donner les moyens de pérenniser les actions engagées et de diversifier les possibilités qui s'offrent aux habitants. Aussi avant d'élargir le périmètre d'intervention de ces parcs, il conviendrait peut-être de les laisser mieux s'ancrer dans leurs territoires, être complètement opérationnels et étudier en profondeur les impacts de leur existence.

Les gestionnaires entendent conférer au parc d'Ifrane "une identité spécifique" afin de renforcer les réseaux partenariaux pour appuyer les fondamentaux de l'activité touristique de cette zone. Au-delà de l'aspect instrumental de cette préoccupation qui entre dans une démarche de marketing, est posée la question de savoir si et comment les parcs seront les vecteurs d'une nouvelle identité territoriale. La mise en tourisme de la "montagne protégée" n'a pour l'instant fourni que des résultats ponctuels, et n'a pas offert de véritables activités complémentaires mais elle commence à favoriser des logiques d'alliance entre acteurs. Toutefois, faire à court terme du tourisme le levier

principal, sinon unique, du développement local, présente de réels risques, tant sur le plan social qu'écologique, si l'on souhaite éviter que ne s'installe une économie de substitution qui ne répondrait plus aux objectifs initiaux de la conservation intégrée.

BIBLIOGRAPHIE

BELLAOUI A., 2004, Le tourisme dans le Haut Atlas de Marrakech : une activité qui demande à être bien organisée et réglementée, in SAIGH BOUSTA R. ALBERTINI F. et (dir) et BOUJROUF S. (coord.), Le tourisme durable, réalités et perspectives marocaines et internationales. Centre de recherches sur les cultures maghrébines, Université Cadi Ayyad, Marrakech, p. 301-310.

BILLAND A., 1996, Développement touristique des parcs de montagne au Maroc : principes de zonage et d'aménagement, Revue de Géographie Alpine, n° 4, p. 95-108.

BOUJROUF S., 1996, La montagne dans la politique d'aménagement du territoire au Maroc, Revue de Géographie Alpine, n° 4, p. 37-50.

BOUJROUF S. et GIRAUD F., 2000, Les territoires qui s'ignorent ? Dichotomie entre territoires administratifs et espaces de mobilisation au Maroc, Montagnes Méditerranéennes, n°12, p. 616-9.

d'Ifrane se dessine ainsi une compétition de plus en plus criante entre les usages domestiques (centres urbains en croissance) et agricoles (extension de l'arboriculture), que peut venir exacerber le développement de l'économie touristique.

La valorisation des parcs fait aussi l'objet de contradictions. Le Tazekka offre un bon exemple de contre-productivité, les équipements existants n'étant guère mis en valeur (écomusée fermé, réserves des cerfs et des mouflons non accessibles, quasi absence d'infrastructures d'accueil, d'hébergement et de signalétique informative). Parallèlement l'accent mis sur le développement du tourisme naturaliste, considéré comme un support de l'économie de la conservation, soulève quelques réserves. Deux sites se prêtent plus particulièrement à ce type d'activité : le développement du *bird watching* dans le parc d'Ifrane notamment au lac d'Afenourir et la valorisation des réseaux de grottes dans le Tazekka. Mais ces milieux sont fragiles, encore peu connus sur le plan scientifique dans le second cas, et on peut s'interroger sur leur capacité à jouer un rôle de produit d'appel, surtout pour ce qui est du *géotourisme*.

7. La mise en tourisme de la nature protégée conduit aussi fréquemment à la construction d'une "nature mise en scène" comme c'est déjà le cas dans le parc de Dakhla (lodges et safaris) et à cet égard il n'est pas inutile de questionner la pertinence et les incidences (concentration de la fréquentation, consommation

d'une nature-artifice) de certains projets comme celui d'un parc animalier à Ifrane, sensiblement éloignés d'une approche dite écotouristique.

CONCLUSION : LES PARCS DE MONTAGNE, DES OUTILS DE RECOMPOSITION TERRITORIALE ? En dépit de problèmes organisationnels et d'une certaine dispersion des efforts, la démarche engagée par les autorités marocaines, notamment l'AEF, et ses partenaires pour associer les programmes de protection et de développement local est positive. Cette articulation pose la question de savoir si les parcs, et plus particulièrement les parcs de montagne, seront à terme les vecteurs de processus de consolidation territoriale dans leurs espaces d'action. C'est toute l'hypothèse du développement territorial. Concernant plus spécifiquement les parcs du Moyen Atlas, quelques résultats et tendances peuvent être avancés à la lumière de leurs premières années de fonctionnement. Les outils de collaboration et de transaction en matière de gouvernance environnementale y semblent encore fragiles. La population n'associe plus spontanément les parcs à des stratégies coercitives du pouvoir central mais elle ne les identifie pas encore comme des outils porteurs d'une amélioration de leurs conditions de vie et susceptibles d'aider efficacement une économie

17 - L'expression étant comprise ici au sens donné par Jean-Pierre Pralong comme une activité ayant pour but de promouvoir les objets d'étude des sciences de la Terre.

Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc) VOL 82 4/2007 185
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Plans de développement régionaux Régions de Fès-Boulemane, Meknès-Tafilalt et Taza-Al Hoceima-Taounate.

MOUNKACHI H., 1996, Le rôle du tourisme dans le développement local du Haut Atlas Central marocain, Thèse de Doctorat de Géographie, Université d'Aix en Provence.

PEYRON M., 2004, L'éco-tourisme comme levier de développement des ressources territoriales : le cas des massifs orientaux de l'Atlas marocain, Montagnes Méditerranéennes, n° 20, p. 187-194.

PRALONG J.-P., 2004, Le géotourisme dans les régions de Crans-Montana-Sierre et de Chamonix-Mont-Blanc, in REYNARD E. & PRALONG J.-P. (Eds.) 2004, Paysages géomorphologiques, Lausanne, Travaux et Recherches n°27, p. 225-241.

RODARY E., 2001, Les espaces naturels : L'aménagement par la participation ? Mise en réseau et territorialisation des politiques de conservation de la faune en Zambie et au Zimbabwe, Thèse de Géographie. Université d'Orléans, 533 p.

SAÏGH BOUSTA R., ALBERTINI F. (dir.) et

- BOUJROUF S. (coord.), 2004, Le tourisme durable - réalités et perspectives marocaines et internationales, Actes du Colloque organisé par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, 22-24 mai 2003, 436 p.
- TRIBAK A., LOPEZ LARA E., BONILLA J.-M. et LAAOUANE M., 2006, Activités touristiques et développement durable dans un espace montagnard marocain : cas du Moyen Atlas Oriental au Sud de Taza (Maroc), Colloque "Tourisme durable en montagne", 4 & 5 mai, Université de Pau.
- ZARGUEF A., 2005, Le tourisme de montagne : un acteur méconnu du développement local (la contrée d'Igherm, Anti-Atlas Occidental), *Cahiers Géographiques*, Fès, n° 2, p. 51-55.
- BOUJROUF S., 2004, Tourisme de montagne au Maroc : enjeux de la durabilité, in SAÏGH BOUSTAR., ALBERTINI F. (dir.) & BOUJROUF S. (coord.), *Le tourisme durable, réalités et perspectives marocaines et internationales*. Centre de recherches sur les cultures maghrébines, Université Cadi Ayyad, Marrakech, p. 273-284.
- BOURBOUZE A., 1997, Des agdals et des mouflons - Protection des ressources et (ou) développement rural dans le parc naturel du Haut Atlas Oriental, *Courrier de l'Environnement*, INRA, n° 30, 11 p.
- GUIRI A., 2005, Le tourisme de montagne, un levier du développement durable : cas de Bouyablane et Taffert (Moyen Atlas Oriental), *Cahiers Géographiques*, Fès, n° 2, p. 33-41.
- HAJIB S., 2004, L'écotourisme : un outil de valorisation des aires protégées au Maroc - Cas du parc national du Souss Massa, Note de service pour le Ministère de l'Environnement, 6 p.
- JENNAN L., 2005, Pour un développement du tourisme et des loisirs dans la province de Sefrou, *Cahiers Géographiques*, Fès, n° 2, p. 23-32.
- LABHAR M., 2000, Evolution récente des formations forestières et pré-forestières du massif du Jbel Cheurbna-Ben Tato (Moyen Atlas Central), *Revue de Géographie du Maroc*, vol. 18, n° 1 et 2, p. 53-69.
- LABHAR M., 2001, L'homme et la dynamique des forêts moyen atlasiques (cas de la Forêt de Michlifène - Hebrî), *Travaux de la IXe Rencontre des Journées de Géomorphologie*, El Jadida 2324/X/2001, Séries Colloque et Séminaires n° 3, p. 35 - 66.
- LECOMTE M., 1986, Biogéographie de la montagne marocaine - le Moyen Atlas central, Ed. du CNRS, Mémoires et documents de Géographie, 202 p.
- LOWENGUTH S., 2005, Valorisation paysagère et touristique du Parc national du Tazekka, Mémoire de Master 2 "Paysages et territoires ruraux", Université de Tours, 148 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA MISE EN VALEUR AGRICOLE - Administration des Eaux et Forêts et de la Conservation des Sols (MAMVAAEFCS), 1994, Etude de définition d'un réseau d'aires et de site protégés et élaboration des plans de gestion des parcs nationaux du Maroc, 7 tomes. Groupement comprenant les bureaux d'études BCEOM & SECA (Montpellier), l'Institut Scientifique de Rabat, l'Ecole Pratique des hautes Etudes de Montpellier, l'Institut de Botanique de Montpellier ainsi qu'une équipe d'experts.
- 186 Dilemme entre développement et protection dans les parcs du Moyen Atlas (Maroc) VOL 82 4/2007
- Adresse de l'auteur :
UMR Dynamiques Rurales, Université de Toulouse-Le Mirail. UMR MAP-ASM Université de Toulouse-Le Mirail 5, Allées Antonio Machado F - 31 058 TOULOUSE cedex 9 05 61 50 37 04 06 11 46 08 75
E.mail : milian@univ-tlse2.fr

VIDEOS ET LIENS

Formation maraichage avec une kassine

www.youtube.com/watch?v=JgAFOOTRorY

Traction animale, la Kassine

La traction animale? Dans certaines situations, il n'y a pas mieux. Surtout que de tels outils améliorent considérablement les façons de procéder.

www.youtube.com/watch?v=IDVpEhyF19M

Soutien aux communautés paysannes en Algérie - BEDE

www.bede-asso.org/lang/fr/nos_actions/.../soutien_paysans_algerie.php

L'Algérie reste l'un des pays du Maghreb qui ne s'inscrit ni sur la scène ... Pourtant ces montagnes recèlent de richesses délaissées : une biodiversité variée;

ELEVAGE LAITIER

Etable en Kabylie

www.youtube.com/watch?v=wi9wQ5bkQHM

Remarquez au début de la vidéo, l'éleveur épand le fumier de l'étable sur le sol. Il ne va pas très loin. L'idéal serait de fertiliser l'ensemble de ses parcelles. Car ce fumier est un des moyens d'augmenter les rendements en fourrages.

Algérie : l'éleveur de Kabylie

Remarquez comment vers 3'50 l'éleveur présente sa parcelle de sorgho irrigué. C'est la solution pour avoir du fourrage vert.

www.youtube.com/watch?v=KkVaKph_z8w

APICULTURE

APICULTURE EN KABYLIE - YouTube

Vidéo pour "www.youtube.com/watch?v=okyNIhBwr2s" ► 25:00

www.youtube.com/watch?v=okyNIhBwr2s